

Rapport annuel 2024-2025



UNIS POUR L'AVENIR



Table des matières

Mot de la présidente régionale	4
Mot du président général de l'Union	5
Instances décisionnelles	6
Instances consultatives	9
Vie syndicale, communications et valorisation	13
Commercialisation et mise en marché de proximité	18
Aménagement, environnement et développement régional	20
Services aux producteurs	28
Syndicats locaux	32
Groupes spécialisés	40
Partenaires	50
Personnel de la Fédération régionale	52

Mot de la présidente régionale



Unis pour l'avenir : le thème de l'Union des producteurs agricoles de cette année a de quoi inspirer. À la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, il fait très bien écho à la dernière année qui vient de s'écouler. Après les célébrations du 100^e anniversaire de l'Union, qui nous ont permis de nous rappeler les origines de notre organisation, notre regard a été plus que jamais tourné vers le futur.

Que voulons-nous pour l'agriculture et la foresterie de demain au Bas-Saint-Laurent? Le 11 novembre dernier, nous y avons réfléchi entre producteurs et intervenants du secteur. Des projets innovants ont été présentés, des idées nouvelles ont émergées, des orientations claires, d'autres à définir, sont ressorties.

Que ce soit lors de cette journée, ou par les différents gestes posés par la suite par nos syndicats locaux, nos groupes spécialisés, ou encore la Fédération régionale, notre cohérence ne peut être plus grande. Nous voulons une agriculture et une foresterie dynamiques et pérennes en sol bas-laurentien; des producteurs qui occupent et rayonnent sur notre territoire; des entreprises en santé financière et outillées pour faire face aux changements climatiques; des relèvees, apparentées ou non, bien accompagnées et tout aussi ambitieuses.

Médias sociaux et traditionnels, ministères et élus à différents paliers de gouvernement; nous n'avons pas ménagé nos efforts afin de nous faire entendre. Est-ce que tous les dossiers que nous portons ont connu un dénouement positif? Ce serait mentir de le prétendre.

Par exemple, le rapport sur l'accaparement des terres dans La Mitis, aussi appelé agriculture de capitaux, démontre que nos inquiétudes étaient fondées et qu'il reste encore du travail à faire pour inverser ce fléau qui met à mal le modèle agricole que nous prônons.

En contrepartie, les avancées observées au chapitre de la collecte des plastiques agricoles, dans certaines MRC, témoignent de l'écoute de nos partenaires à l'égard de nos revendications et de la qualité des relations que nous cultivons avec eux, même si le rythme n'est pas toujours celui souhaité.

Si 2023-2024 a été marqué par la mobilisation, 2024-2025 a été synonyme d'actions. Et vous, vous en étiez la preuve vivante par la participation à vos rassemblements des membres, l'accent mis sur l'accueil des nouveaux producteurs et tous ces projets tangibles aux répercussions multiples auxquels vous avez collaboré dans la dernière année. Les syndicats locaux et groupes spécialisés qui sont votre voix au conseil d'administration de la Fédération prouvent, d'une réunion à l'autre, à quel point vous demeurez engagés et profondément mobilisés.

Bref, du mouvement, sur tous les fronts, et je vous assure, c'est loin d'être terminé. Tout le personnel de la Fédération régionale et de l'Union est prêt à vous soutenir dans vos démarches afin d'atteindre les objectifs que nous nous fixons collectivement. Leur apport est essentiel à notre quotidien et je les remercie tous. Vous voyez? Unis pour l'avenir, c'est plus qu'un thème, c'est ce que nous incarnons! Imaginez maintenant jusqu'où on peut se rendre, ensemble.

Nathalie Lemieux



Mot du président général de l'Union



L'année 2025 a permis des avancées importantes pour nos entreprises. Mentionnons notamment l'entrée en vigueur de sept modifications règlementaires (prélèvements d'eau, gestion des pesticides et bilan phosphore), complétant ainsi les quatorze allègements annoncés en 2024 au terme de la mobilisation des producteurs. Signalons aussi certains gains en matière de protection du territoire et des activités agricoles (registre des transactions, mécanisme de contrôle des acquisitions, taxation des terres en friche, etc.), des services aux producteurs (nouveau programme exclusif d'assurance agricole et de gestion de risques) et de l'adaptation aux changements climatiques (projet Agrisolutions climat prolongé jusqu'en 2028).

Plusieurs attentes sont toutefois demeurées non comblées. Au chapitre des tensions commerciales avec les États-Unis, tant Ottawa que Québec ont tablé sur des programmes d'aide mal adaptés à la réalité de nos entreprises, tant au chapitre de la taille que du chiffre d'affaires. Le soutien demandé par une très large coalition d'organisations agricoles et agroalimentaires, en début d'année, ne s'est jamais manifesté. Exclure nos producteurs forestiers du soutien fédéral annoncé pendant l'été, en marge du conflit sur le bois d'œuvre, fut aussi une décision regrettable. Le rattrapage au regard des budgets, du soutien, de l'accompagnement, des mesures et des programmes destinés aux producteurs est un autre grand absent. Les avancées modestes en matière d'allègements administratifs et règlementaires, ainsi que l'absence de réponses concrètes aux besoins des régions périphériques, des fermes de proximité et du secteur biologique, le sont également.

Du côté québécois, les sommes destinées au renouvellement du Plan d'agriculture durable et de la Politique bioalimentaire du Québec, ainsi que celles prévues au cours des prochaines années en matière d'adaptation aux changements climatiques, sont décevantes. On peut en dire autant du côté des investissements fédéraux. Les gouvernements à travers le monde consacrent en moyenne 2 % de leurs dépenses à leur agriculture, alors que le soutien québécois et canadien ne dépasse toujours pas 1 %.

Il est impératif de corriger cette situation, car continuer de maintenir des milliers d'emplois en région et de nourrir durablement les consommateurs d'ici et d'ailleurs requiert un appui indéfectible des gouvernements. Signalons que 94 % des Québécois qualifient d'importante la contribution du secteur agricole à l'économie et à la vitalité des régions du Québec. Cet intérêt milite dans le sens d'investissements à la hauteur des attentes et du potentiel inestimable de chaque région et secteur de production. D'autant plus que l'effondrement du revenu net ces dernières années, jumelé à une dette agricole sans précédent, nuit terriblement à la pérennité du secteur ainsi qu'aux transferts à la prochaine génération.

Les deux paliers de gouvernement souhaitent créer des emplois, soutenir les entreprises et accélérer le déploiement de projets économiques et stratégiques. Or, l'agriculture et la foresterie sont des secteurs d'avenir qui permettent de créer des milliers d'emplois, de développer le territoire et de nourrir durablement les consommateurs d'ici et d'ailleurs. C'est pourquoi des résultats devront être constatés à brève échéance. À l'échelle provinciale, la très grande majorité des producteurs souhaitent la fin de la tarification du carbone dans le secteur agricole (une situation unique au Canada) ainsi que le remboursement des sommes versées au Fonds d'électrification et de changements climatiques depuis 2013. Le gouvernement du Québec permet depuis trop longtemps la ponction de montants exorbitants dans un secteur stratégique qui n'a pas d'autres options viables.

Le gouvernement fédéral, de son côté, doit tabler sur un plan d'action structuré pour soutenir la croissance du secteur agricole, appuyé par des budgets suffisants. Les élus fédéraux répètent fréquemment que l'économie canadienne doit être redéfinie dans plusieurs secteurs pour assurer notre résilience, notre pérennité et la prospérité des Canadiens à long terme. L'agriculture et la foresterie répondent assurément à ces trois conditions, en plus de constituer un projet de société essentiel à notre avenir collectif.

Martin Caron



Instances décisionnelles

Assemblée générale annuelle

L'assemblée a les pouvoirs les plus étendus et est le principal organisme de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits; élit des membres du conseil d'administration conformément au présent Règlement; nomme le ou la comptable externe; peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets; prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

Les membres sont représentés à l'assemblée générale de la manière qui suit :

- Les membres des conseils d'administration des syndicats locaux affiliés et du conseil d'administration de la Fédération sont tous délégués d'office;
- De plus, tout syndicat local a droit à une personne déléguée par 15 entreprises inscrites sur la liste ou fraction majoritaire d'entreprises inscrites sur la liste. Les personnes déléguées additionnelles doivent être producteurs agricoles au sens de la Loi sur les producteurs agricoles et membres d'un syndicat affilié à la Fédération.

Extrait du Règlement général de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent



**Assemblée générale annuelle du
30 octobre 2024**

Délégués (30 octobre 2024)

Fédération régionale	20
Basques	13
Kamouraska	25
La Matanie	13
La Matapédia	13
La Mitis	16
MRC de Rivière-du-Loup	17
Rimouski-Neigette	15
Témiscouata	26
Total	158



**Nathalie Lemieux, présidente régionale, et Paul
Doyon, premier vice-président de l'Union**

Instances décisionnelles

Conseil d'administration

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises.

Le conseil d'administration s'occupe de l'administration des affaires de la Fédération :

- Prépare le programme des activités;
- Donne suite aux décisions prises aux assemblées générales;
- Étudie et accepte le budget de l'année;
- Soumet le rapport financier à l'assemblée générale annuelle;
- Élit les membres du conseil exécutif, détermine leurs fonctions par résolution et comble les vacances dans les meilleurs délais;
- S'adjoit des comités pour l'étude de certaines questions ou la réalisation de certains projets. Les comités ainsi constitués doivent lui faire rapport;
- Étudie les demandes d'affiliation et décide de l'acceptation ou du refus;
- Comble toute vacance à l'exécutif se produisant dans l'année;
- Décide de la rémunération des dirigeants et des frais de représentation;
- Désigne les signataires des chèques et autres effets bancaires;
- Désigne la délégation ainsi que leurs substituts au congrès général de l'Union;
- Comble toute vacance au conseil d'administration durant l'année, conformément aux dispositions de l'article 13;
- Collabore avec les syndicats locaux affiliés à la détermination des principales productions locales sur son territoire;
- Étudie, adopte, modifie ou abroge les règlements de régie interne de la Fédération.

Extrait du Règlement général de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

Administrateurs (31 juillet 2025)

Nathalie Lemieux	Présidente
Julie Gagnon	1 ^{re} vice-présidente
Yannick Côté	2 ^e vice-président, La Mitis
Luc Bérubé	Basques
Mylène Bourque	Kamouraska
Brunos D'Astous	La Matapédia
Gilles Dupuis	MRC de Rivière-du-Loup
Yves Marquis	Témiscouata
François Pigeon	Rimouski-Neigette
Daniel Reichenbach	La Matanie
Alexandre Anctil	Ovin
Weena Beaulieu	Acéricole
Pierre Luc-Bouchard	Autre production animale
Gabrielle Durocher	Relève
Daniel Lajoie	Bovin
Michel Lepage	Bois
Glennis Ouellet	Ferme de proximité
Jessie Rioux	Agricultrices
André St-Pierre	Lait

Instances décisionnelles Organigramme

Conseil exécutif

Le conseil exécutif s'est réuni à neuf reprises en 2024-2025. Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives, et d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

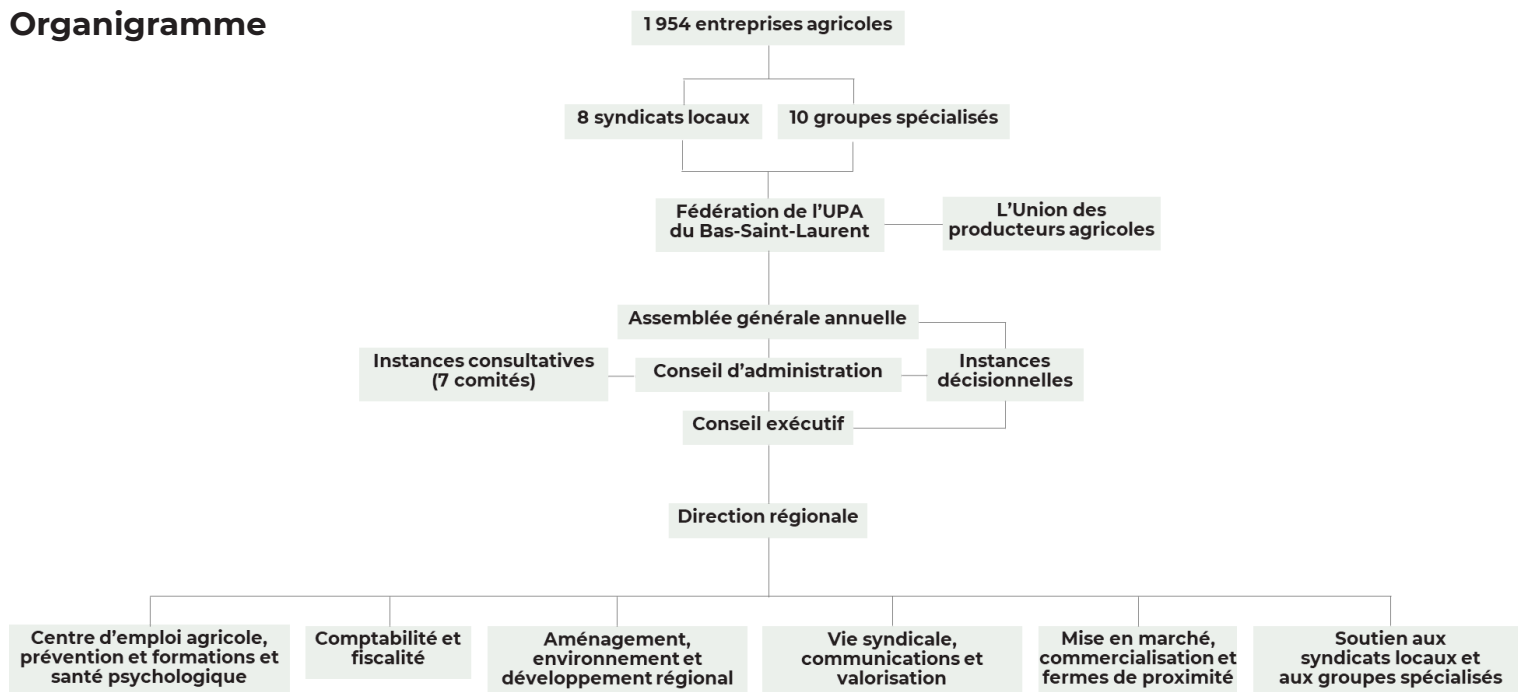
Il surveille l'application du Règlement de la Fédération et voit à ce que chaque membre du conseil d'administration et chaque syndicat affilié s'acquittent des devoirs de leur charge et le respectent. Il adopte les politiques de gestion des ressources humaines et surveille leur application, le cas échéant.

Extrait du Règlement général de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

Conseil exécutif (31 juillet 2025)

Nathalie Lemieux	Présidente
Julie Gagnon	1 ^{re} vice-présidente, trésorière
Yannick Côté	2 ^e vice-président
Jessie Rioux	Membre exécutif
Claire P. Beaulieu	Secrétaire

Organigramme



Instances consultatives

Comité en vie syndicale, communication et valorisation

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Un membre de la relève agricole
- Un membre des agricultrices
- Huit membres des CA des syndicats locaux (un par syndicat)
- Une ressource professionnelle

Mandat :

- Réfléchir aux enjeux, stratégies et moyens nécessaires pour le maintien et le développement d'une vie syndicale dynamique, d'une communication efficace et d'une valorisation constante de l'agriculture
- Évaluer les besoins, planifier et faire le bilan des activités en matière de vie syndicale, communication et valorisation
- Promouvoir l'agriculture et la profession au niveau régional
- Encourager la participation des syndicats locaux dans les organismes et activités du milieu

Comité d'aménagement, environnement et développement régional

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Huit membres des CA des syndicats locaux (un par syndicat)
- Deux ressources professionnelles

Le comité peut s'adjoindre des représentants des groupes spécialisés au besoin. Des sous-comités peuvent également être formés au besoin.

Mandat :

- Analyser et formuler des recommandations sur divers sujets traitant d'aménagement du territoire (reboisement, protection du territoire), d'environnement (incluant l'agroenvironnement et la faune) et de développement régional
- Analyser les changements au niveau des règlements et les divers problèmes reliés à la conformité réglementaire sur les sujets déterminés ci-haut, et formuler des avis au besoin
- Alimenter la réflexion sur le développement de l'agriculture et de la zone agricole

Instances consultatives

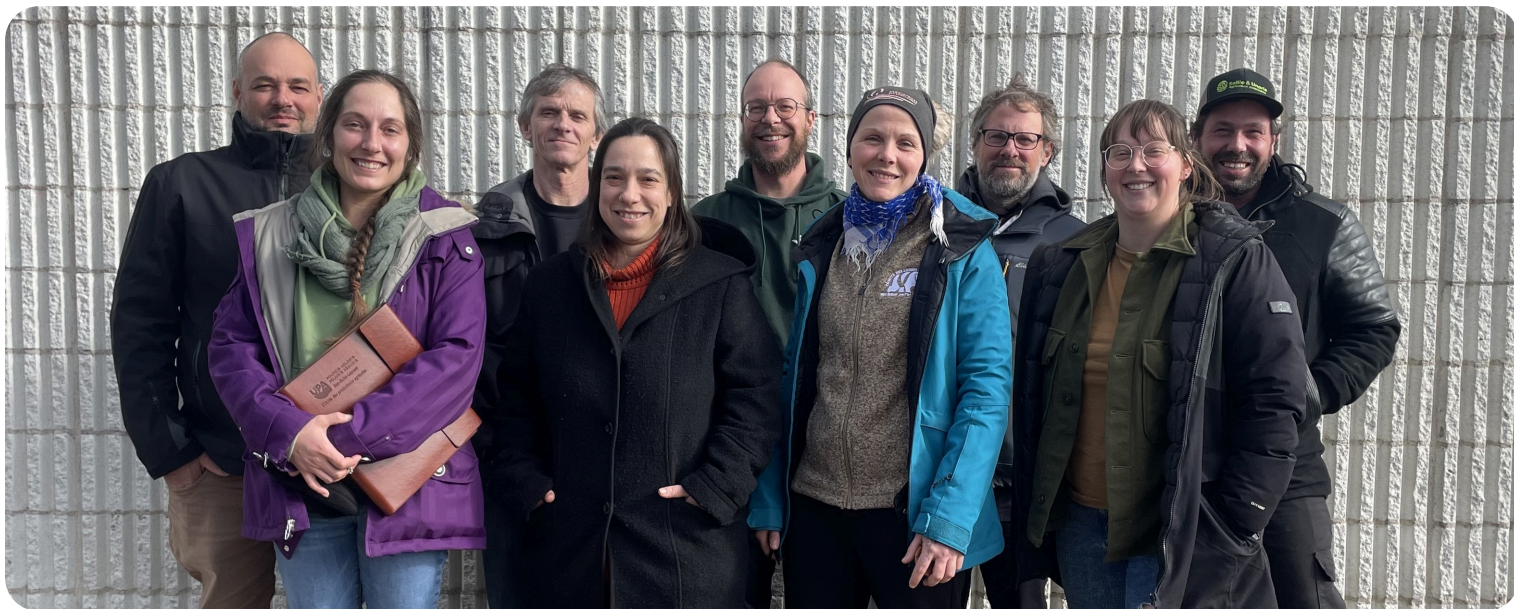
Comité de ferme de proximité

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Huit membres des CA des syndicats locaux (un par syndicat)
- Une ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat :

- Faire connaître les enjeux des fermes de proximité au sein de l'organisation
- Outiller les membres du comité dans leur mandat de représentant des fermes de proximité au sein des syndicats locaux
- Dynamiser la vie syndicale par l'adhésion, la participation et l'implication active des producteurs et productrices propriétaires de fermes de proximité au sein de l'organisation
- Identifier les besoins permettant d'améliorer la situation des fermes de proximité
- Formuler des recommandations et mettre en oeuvre des solutions favorisant le développement de fermes de proximité



De gauche à droite : Yannick Côté, Patricia Garon, René Santerre, Éliane Gévry-Boucher, Gabriel Légaré, Glennis Ouellet, Patrick Bouchard, Aglaée Smith-Thériault, Maxime Hallé

Instances consultatives

Comité de financement et assurances agricoles

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Trois représentants de syndicats locaux
- Deux représentants de groupes spécialisés
- Une ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat :

- Jouer un rôle-conseil auprès du conseil exécutif afin de s'assurer que les différents programmes de financement et assurances agricoles correspondent aux besoins des producteurs de la région
- Analyser annuellement les différentes statistiques au niveau des programmes d'assurance récolte, d'assurance stabilisation et de financement agricole
- Intervenir auprès de La Financière agricole du Québec pour des plaintes ou des modifications à apporter aux programmes

Comité des finances et du service de comptabilité et de fiscalité

Composition :

- Deux élus (président et trésorier membre du CE)
- Deux membres du CA de la Fédération (un provenant d'un syndicat local et un provenant d'un groupe spécialisé utilisateur des services)
- Deux ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Mandat :

- Préparer le budget de la Fédération, effectuer le suivi budgétaire, analyser les états financiers et faire les recommandations appropriées au conseil exécutif
- Analyser les situations financières problématiques et proposer les mesures de correction appropriées
- Voir à la bonne performance du Service de comptabilité et fiscalité de la Fédération
- Nommer deux personnes responsables de vérifier les entrées et les sorties d'argent ainsi que les pièces justificatives (comité de vérification)

Instances consultatives

Comité de prévention

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Huit membres des CA des syndicats locaux (un par syndicat)
- Une ressource professionnelle (secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre un représentant des groupes spécialisés au besoin.

Mandat :

- Voir à la santé et à la sécurité des gens concernés par les activités agricoles (producteurs, enfants, employés)
- Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions
- Organiser des ateliers de formation et d'information
- Promouvoir la Mutuelle de prévention

Comité en santé psychologique

Composition :

- Un élu (membre du CE)
- Trois représentants syndicaux de groupes spécialisés
- Deux élus du CA de la Fédération (un représentant de l'Est et l'autre représentant de l'Ouest)
- Deux représentants de groupes spécialisés
- Une ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat :

- Sensibiliser les producteurs et la population aux enjeux de santé psychologique
- Informer les producteurs agricoles sur les services disponibles en santé psychologique
- Soutenir et outiller les ressources communautaires comme les travailleurs de rang et les sentinelles qui agissent en prévention du suicide
- Organiser des activités informatives et conviviales autour de la santé psychologique pour les producteurs agricoles

Il est à noter que la présidente et la personne à la direction régionale de la Fédération sont membres d'office de tous les comités. Ceux-ci relèvent tous du conseil exécutif de la Fédération de qui ils reçoivent des mandats et auprès duquel ils déposent leurs rapports.

Vie syndicale, communications et valorisation

Assemblée générale annuelle

Réunissant 105 délégués, l'assemblée générale annuelle de la Fédération régionale s'est tenue le 30 octobre 2024 à Sainte-Luce. La thématique associée au 100^e anniversaire de l'Union, *Du cœur au ventre*, a servi de prétexte à la reconnaissance de dix administrateurs sortants de la Fédération (Francis April, Nancy Caron, François Deslauriers, Sylvie Laliberté, Roberto Landry, Édith Lavoie, Sophie Lévesque, Gilbert Marquis, Dominique Paquette, André Roussel), lors d'un cocktail qui a suivi l'assemblée. Le travail de Johanne Laplante, directrice régionale du 1^{er} octobre 2012 au 30 juin 2023, a aussi été souligné. De plus, les délégués ont voté dans une forte majorité en faveur du nouveau plan de financement de l'Union. Une résolution extraordinaire afin d'assurer la pérennité des fermes de la région a aussi été adoptée à l'unanimité, à la suite de la mobilisation vécue en mars 2024.



Quelques-unes des personnes reconnues lors du cocktail suivant l'assemblée de 2024

Congrès général

La Fédération était bien représentée au Congrès général de l'Union tenu les 3 et 4 décembre 2024 à Québec. Ils étaient 11 délégués à participer au rassemblement qui marquait la fin des festivités entourant le 100^e de l'Union. Une résolution extraordinaire a été adoptée à l'unanimité afin de demander au gouvernement du Québec d'apporter une aide spécifique aux entreprises agricoles situées dans les MRC dites prioritaires. L'engagement syndical de Gabriel Belzile, Normand Dumais, Claire Lajoie et Daniel Reichenbach a aussi été souligné. Chacun s'investit depuis plus de 25 ans au sein de la Fédération, d'un syndicat local ou d'un groupe spécialisé. La Grande fête agricole et forestière a invité les participants à se draper de vêtements d'époque, en référence à la photo prise lors de la fondation de l'UCC. Le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec ont été reconnus, dans la catégorie Développement Gérard-Filion, pour le projet *Obtention d'une agence de vente dans le sciage*. Un des moments symboliques du Congrès a été la contribution de toutes les fédérations régionales à la capsule temporelle de l'Union. Cette dernière ne doit pas être ouverte avant 100 ans. La Fédération a choisi d'y déposer le livre soulignant son 75^e anniversaire, en 2005.



Engagement syndical de nos élus souligné au Congrès général

Vie syndicale, communications et valorisation

Collaborations avec nos partenaires

Plus d'une centaine de producteurs et intervenants en lien avec le monde agricole du Bas-Saint-Laurent se sont rassemblés autour de la thématique *Ensemble pour notre agriculture*, le 11 novembre 2024 à Rivière-du-Loup. Ils ont répondu à l'appel lancé par la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, étant interpellés notamment par les problèmes d'accès, d'accaparement ou encore de maintien des terres agricoles dans la région. La présentation de projets innovants de différentes MRC de la région a permis de susciter l'espoir de jours meilleurs dans le monde agricole, en plus de faire la démonstration de retombées positives lorsque l'agriculture est considérée à juste titre comme un moteur de développement économique d'importance au Bas-Saint-Laurent.



**Journée Ensemble pour notre agriculture,
le 11 novembre 2024**

Une suite à cette journée a été donnée, le 29 avril 2025, en compagnie de différents partenaires. Le déroulement de cette rencontre a permis aux organismes de se présenter, de mentionner ce qu'ils font et de faire part de leurs défis. Les représentants des groupes spécialisés ont aussi brossé un portrait de leur production et des différents enjeux auxquels ils sont confrontés. Tous les participants ont apprécié la journée et ils ont signifié que leur soient transmises les coordonnées de chacun afin de les contacter plus aisément au besoin.

Rencontres politiques

Des membres du conseil exécutif ont rencontré trois représentants de la Coalition avenir Québec au Bas-Saint-Laurent, le 17 janvier 2025. Cet entretien s'est déroulé en présentiel à Saint-Pascal avec le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, et la députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Amélie Dionne. La ministre régionale, Maité Blanchette Vézina, était pour sa part en visioconférence. Les discussions ont permis de rappeler les enjeux auxquels font face les producteurs du Bas-Saint-Laurent et le besoin d'une aide spécifique aux entreprises agricoles situées dans les MRC dites prioritaires, objet d'ailleurs d'une résolution unanime lors du dernier Congrès général de l'Union. D'autres sujets ont aussi été abordés, tels que l'accaparement des terres agricoles dont le projet de loi 86 visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité constitue un point de départ et les allègements réglementaires qui se font toujours attendre.

Le 14 avril, c'était au tour des candidats aux élections fédérales de venir à la rencontre de 11 administrateurs de la Fédération régionale, à Trois-Pistoles. Maxime Blanchette-Joncas et Diane Sénécal du Bloc Québécois (BQ), Bernard Généreux du Parti conservateur du Canada (PCC) ainsi qu'Alexandre Reford et Rémi Massé du Parti libéral du Canada ont répondu à l'invitation de la Fédération. Les échanges ont permis aux administrateurs de soulever divers enjeux régionaux sur lesquels la plupart des candidats ont démontré de l'écoute et de l'ouverture, sans pour autant s'engager formellement à régler ces questions. Désormais, le Bas-Saint-Laurent est représenté par Maxime Blanchette-Joncas du BQ dans Rimouski-La Matapédia, Bernard Généreux du PCC dans Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata et Alexis Deschênes du BQ dans la circonscription de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj, qui inclut désormais la MRC de La Matanie.

Vie syndicale, communications et valorisation

Représentations diverses des élus

Outre les partenariats et les différentes rencontres politiques, la Fédération a assuré et maintenu une présence sur divers comités régionaux afin de défendre les intérêts et faire valoir les besoins et attentes des producteurs agricoles. Parmi eux : Biopterre; le Centre de développement bioalimentaire du Québec; le comité consultatif et le comité directeur de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent; le comité Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent; Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent; le Conseil du Saint-Laurent; le Conseil régional des partenaires du marché du travail; la Ferme-école LAPOKITA; le Forum des partenaires du développement régional; les organismes de bassins versants; le Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent; les Saveurs du Bas-Saint-Laurent, la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

Formations

Sur une base régulière, la Fédération invite les administrateurs, ceux des syndicats locaux et des groupes spécialisés, à participer à des formations offertes par l'Union. Elles permettent d'acquérir de nouvelles connaissances utiles à la compréhension de leur rôle et responsabilités. Dans la dernière année, le conseil exécutif a participé au Camp des leaders, les 8 et 9 janvier, en plus de suivre une formation sur la gouvernance, les 19 et 20 février. Les administrateurs de la Fédération et les syndicats locaux ont ensuite été invités au webinaire *Intervenir efficacement auprès des pouvoirs municipaux*, le 17 mars 2025. Les employés de la Fédération ont également accès à différentes formations ou webinaires durant l'année. Ceux-ci touchent notamment la vie syndicale, la prévention, des sujets en lien avec l'aménagement du territoire ou encore des dossiers d'actualité.

Financement et assurances agricoles

Le comité Financement et assurances agricoles s'est réuni à deux reprises au cours de la dernière année, soit le 27 novembre 2024 et le 31 janvier 2025. Lors de ces réunions, les membres du comité ont rencontré les représentants régionaux de la Financière agricole du Québec afin de faire un récapitulatif de l'année 2024-2025 en ASRA, ASREC et financement pour notre région. Les membres ont aussi appuyé une demande de révision des indemnités de l'assurance récolte pour la saison 2024 faite par un groupe de producteurs assurés aux stations contigües de Saint-Ulric et Matane. Malheureusement, celle-ci a été infructueuse. Il a aussi été convenu d'inciter les producteurs à utiliser l'application Collecto, qui permet aux producteurs de transmettre leurs données de récolte de foin au Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA).

Régime de cotisation

L'adoption d'une résolution au Congrès général de 2021 demandait à l'Union de mettre en place un nouveau régime de cotisation afin d'obtenir une plus grande équité entre les entreprises agricoles qui assurent son financement. Depuis, des consultations ont été menées depuis afin de présenter différentes orientations que pourrait prendre ce nouveau régime. Les scénarios de financement proposés jusqu'à maintenant ont des avantages et des inconvénients, mais ils poursuivent tous le même objectif : réduire les inégalités entre les entreprises en fonction des revenus des fermes et du fait qu'elles versent ou non des contributions à l'UPA par le biais d'un plan conjoint, sans augmenter les revenus de l'Union. Une résolution sera présentée au prochain Congrès général afin d'officialiser la mise en place du nouveau régime.

Vie syndicale, communications et valorisation

Accueil des nouveaux producteurs

À l'échelle de toutes les fédérations régionales, les données du Bas-Saint-Laurent témoignent d'une sous-performance au chapitre de l'accueil des nouveaux producteurs. Il est reconnu que lorsque ceux-ci sont rencontrés par d'autres producteurs impliqués dans l'organisation, leur adhésion se fait plus naturellement. Ce contact permet également de présenter et de transmettre de l'information de l'Union, la Fédération régionale, le syndicat local et les différents services qu'ils offrent. Par conséquent, la Fédération régionale a fait de l'accueil des nouveaux producteurs une priorité dans la dernière année. Grâce, entre autres, au travail exemplaire du Syndicat de l'UPA de La Mitis qui a augmenté son taux d'adhésion de 5,61 % pour l'établir à 98,65 %, le plus haut des huit MRC, la Fédération régionale a vu son effectif passer de 90,27 à 92,08 %, au 31 juillet 2025. Ce travail doit se poursuivre afin d'atteindre un plus haut taux d'adhésion.

Viens marcher ma terre

La Fédération acceptait au printemps d'accueillir la délégation africaine du stage Viens marcher ma terre. Propulsé par l'UPA Développement international, cette mission se déroulera sous le thème de la relève agricole et permettra à de jeunes agriculteurs du Bénin, de la Guinée, du Sénégal, du Burkina Faso et de la Tunisie de séjourner sur des fermes du Bas-Saint-Laurent pour vivre le quotidien des producteurs d'ici. Un premier appel a été lancé en juin dernier afin de recruter huit fermes-hôtes pour ce stage.

Portes ouvertes Mangeons local

La Ferme Pakama de Saint-Jean-de-Dieu a accueilli la population à l'occasion des Portes ouvertes Mangeons local, le 8 septembre 2024. Propriété de Karine Durand et Pierre-Pascal Maegerli, la ferme laitière, bovine et ovine a vu converger 900 visiteurs. Outre les installations laitières ouvertes au public, différents kiosques ont contribué à l'animation du site. L'activité a été rendue possible grâce à l'implication bénévole de la famille Durand-Maegerli et celle des administrateurs du Syndicat de l'UPA des Basques. En 2025, les Portes ouvertes Mangeons local se tiendront sur une entreprise du secteur Est du Bas-Saint-Laurent.



**Portes ouvertes Mangeons local,
le 8 septembre 2024**



Vie syndicale, communications et valorisation

InfoProducteur

Une refonte complète de l'*InfoProducteur* a été réalisée dans la dernière année : nouvelle image, section consacrée aux actualités syndicales, l'autre aux nouvelles brèves, plus de photos et quelques publicités. Le taux d'ouverture se maintient autour de 50 %. Une mise à jour des adresses courriel des producteurs, en juin dernier, a permis d'augmenter le nombre d'inscriptions à près de 1 750 abonnés.

Défi #sinoussessions

La présidente de la Fédération, Nathalie Lemieux, la 1^{re} vice-présidente, Julie Gagnon, et le 2^e vice-président, Yannick Côté, ont relevé le défi #sinoussessions, en appui à l'hebdomadaire *La Terre de chez nous*. Ils ont été photographiés à La Pocatière devant le champ de tournesols de la Ferme-école LAPOKITA. À l'instar d'autres médias traditionnels, *La Terre* voit ses abonnements diminuer au profit d'une information accessible gratuitement sur les diverses plateformes numériques. Le défi #sinoussessions avait pour but de rappeler au lectorat l'importance du journalisme de qualité, factuel et objectif. Toutefois, sans les revenus d'abonnements, ces principes nobles qui ont toujours guidé l'équipe de *La Terre* depuis 95 ans ne pourront survivre bien longtemps.



De gauche à droite : Julie Gagnon, Nathalie Lemieux et Yannick Côté

Médias sociaux et traditionnels

Les élus ont été très sollicités dans la dernière année. Entre octobre 2024 et juillet 2025, plus de 50 demandes d'entrevue en provenance des médias bas-laurentiens ont été placées directement auprès de la Fédération régionale. Avec plus de 2 200 abonnés, la page Facebook continue d'être le canal médiatique privilégié. Instagram est suivi par 310 personnes et LinkedIn par 190 abonnés.

Hors champ

Le balado Hors champ a été lancé en février 2025. Quatre épisodes ont été enregistrés au Carrefour des jeunes de La Pocatière en compagnie d'invités pour la plupart ambassadeurs à l'accueil de nouveaux producteurs. Diffusé sur le site internet de la Fédération régionale, le balado est également disponible sur les principales plateformes de diffusion en continu comme Amazon, Apple et Spotify. Les quatre épisodes totalisaient plus de 400 écoutes en juillet 2025. La possibilité d'enregistrer de futurs épisodes au studio de TVC Matapédia à Amqui facilitera la participation d'invités provenant de l'Est du territoire, lors de la deuxième saison.



Gilbert Pigeon, ambassadeur de Rimouski-Neigette, premier invité du balado Hors champ

Commercialisation et mise en marché de proximité

Ferme de proximité

Les membres du comité Ferme de proximité se sont réunis le 27 mars à Rimouski. Ce comité se veut un lieu de réflexions et d'échanges entre les représentants des syndicats locaux et la Fédération régionale.

Les participants de chacun des syndicats locaux ont pu discuter de la réalité et des initiatives en place sur leur territoire en lien avec la mise en marché de proximité. Ils ont également pris connaissance de quelques initiatives régionales, et ont pu faire part de leurs commentaires sur la campagne de promotion pour les abonnements fermiers menée par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

Dans la prochaine année, le comité compte créer un bottin des fermes de proximité pour chaque MRC afin de mieux connaître et joindre les producteurs et productrices qu'il représente; organiser des activités d'échanges à l'échelle de chaque territoire; faire rayonner et mettre en valeur les fermes de proximité au Bas-Saint-Laurent. Sur ce dernier point, il a été proposé de mousser davantage l'application Mangeons local, qui permet de publiciser gratuitement les fermes de proximité, et de créer une section sur le site Internet de la Fédération régionale qui leur serait consacrée.

Campagne régionale de promotion des marchés publics du Bas-Saint-Laurent

La Fédération a collaboré à la deuxième campagne *J'aime mon marché*. Issu de la concertation entre les gestionnaires de marchés publics, le projet coordonné par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent consiste en une campagne de promotion commune pour quatorze marchés publics de la région, autant dans les médias traditionnels que sur le web. Cette campagne rappelle aux gens tous les bénéfices de s'approvisionner en marché public.

Comité régional sur l'approvisionnement du marché institutionnel

La Fédération participe au comité de concertation sur la mise en marché institutionnelle. Ce dernier a pour mandat de favoriser l'arrimage entre les partenaires actifs dans la mise en marché institutionnelle d'aliments locaux afin de leur permettre de mettre leurs connaissances en commun et de développer des projets collectifs. Il est composé des organismes suivants : Direction de santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Économie sociale et solidaire Bas-Saint-Laurent, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, MAPAQ, Saveurs du Bas-Saint-Laurent, Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent et Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie.

Les travaux du comité ont porté principalement sur la réalisation d'une deuxième phase du projet d'essais de cultivars de légumes destinés au marché institutionnel grâce au financement du Regroupement des Tables de concertation bioalimentaire du Québec. Près de 20 000 kg de carottes et 8 000 kg de rutabagas ont été produits par les huit fermes participantes. Tous ces légumes ont été consommés dans des institutions publiques du Bas-Saint-Laurent.



Commercialisation et mise en marché de proximité

Coupons nourriciers

La Fédération a participé à la mise en place d'un programme de coupons nourriciers au Bas-Saint-Laurent destiné à des ménages en situation de vulnérabilité. Ces bons d'achat subventionnés, remis à des ménages en situation de vulnérabilité et destinés à être utilisés en circuits courts, étaient en première phase d'expérimentation au courant de la saison estivale 2025.

Initié par l'Association des marchés publics du Québec, ce projet vise à expérimenter et à documenter la mise sur pied de la démarche par l'entremise des marchés publics et des organismes communautaires. Le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) a le mandat de recherche et accompagne les partenaires dans cette initiative.

Trois syndicats locaux ont contribué financièrement aux coupons nourriciers et la Fédération a obtenu une contribution de 20 000 \$ de Desjardins. Cette initiative permettra, dès cette année, des ventes de près de 45 000 \$ auprès d'environ 80 producteurs et transformateurs exposant dans les marchés publics participants et la distribution de coupons nourriciers auprès d'une centaine de ménages, et cela, durant 12 semaines.

Mise en marché collective de légumes d'hiver biologiques

Piloté par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, ce projet vise à soutenir cinq entreprises dans le développement d'un modèle d'affaires et d'une identité visuelle commune pour rendre les légumes d'hiver biologiques accessibles dans certaines épiceries du Bas-Saint-Laurent dès l'hiver 2025-2026. Une étude de faisabilité a été menée en collaboration avec le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) afin d'établir un modèle logistique rentable et adapté à la réalité des entreprises.

Petits ambassadeurs

Ce projet permet aux services de garde éducatifs une reconnaissance de leur engagement à s'approvisionner en produits sains et locaux et à tenir au moins deux activités éducatives par année en lien avec le monde bioalimentaire. Il facilite aussi le réseautage entre les producteurs/transformatateurs de proximité et les responsables de l'alimentation des services de garde éducatifs afin d'augmenter la connaissance de l'offre et l'intégration au menu des produits locaux.



Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie

La Table pour mandat de mobiliser des organisations autour d'un plan d'action commun où les forces et les expertises de tous les milieux sont mises à profit pour améliorer la santé et la qualité de vie des jeunes et des familles. Elle s'implique, entre autres, dans l'organisation de la journée Nourrir le Bas-Saint-Laurent réalisée en octobre à Saint-Valérien. Sous le thème *Passer de la crise à l'action solidaire pour un système alimentaire durable de proximité*, cette journée avait pour but de faire découvrir des actions émergentes ou en développement et à identifier des pistes de solutions pour un système alimentaire durable de proximité pour les familles et les communautés de la région.

Aménagement, environnement et développement régional

Tout au long de l'année, la Fédération a apporté un soutien technique aux producteurs agricoles tant pour des dossiers collectifs qu'individuels. De plus, elle a assuré un suivi au chapitre de la réglementation municipale et provinciale. La Fédération a également participé à différentes rencontres et formations provinciales afin d'être mieux informée sur les enjeux liés aux activités agricoles.

Protection du territoire agricole et interventions auprès de la CPTAQ

Tous les dossiers de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) sont traités par la Fédération en collaboration avec les huit syndicats locaux. Au cours de son exercice financier, soit du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, la CPTAQ a rendu 150 décisions pour la région du Bas-Saint-Laurent, dont 110 autorisations, ce qui représente un taux de 73 %.

Projet de loi n° 86 : une réforme majeure en matière de protection du territoire agricole

Déposé à l'Assemblée nationale le 5 décembre 2024 et entré en vigueur le 25 mars 2025, le projet de loi n° 86 constitue la réforme la plus significative de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)* depuis son adoption en 1978. Cette nouvelle législation vise à assurer la pérennité et la vitalité du territoire agricole québécois, notamment par la révision des critères d'analyse et du processus de traitement des demandes de CPTAQ. Au cours de la dernière année, la Fédération a procédé à une analyse approfondie des modifications législatives et a ajusté ses pratiques et ses méthodes de travail afin de continuer à assumer son rôle d'association accréditée auprès de la CPTAQ.

MRC	Exclusion	Inclusion	Nouvel usage	Agrandissement ou usage accessoire	Morcellement de ferme ¹	Autres ²	Total des décisions rendues
Nombre de décisions rendues % de dossiers autorisés – Superficie autorisée (ha)							
Kamouraska	0	0	6 17 % - 0,3	6 50 % - 7	5 100 %	5 100 %	22
La Matanie	0	0	0	5 80 % - 5,1	3 100 %	2 100 %	10
La Matapédia	0	0	7 71 % - 48,2	6 100 % - 93,7	2 50 %	6 100 %	21
La Mitis	1 0 % - 0	0	3 0 % - 0	8 63 % - 0,7	1 0 %	7 86 %	20
Les Basques	0	0	4 75 % - 0,7	8 75 % - 5,1	3 33 %	10 80 %	25
Rimouski-Neigette	0	0	2 50 % - 2,9	5 100 % - 1,3	2 0 %	5 60 %	14
Rivière-du-Loup	1 100 % - 2,4	0	9 78 % - 16,8	2 100 % - 0,5	1 0 %	7 86 %	20
Témiscouata	1 0 % - 0	0	4 100 % - 12,7	3 100 % - 1,8	3 33 %	7 100 %	18
Total	3 33 % - 2,4	0	35 60 % - 81,5	43 79 % - 115,2	20 55 %	49 88 %	150

1. Les superficies visées ne sont pas identifiées puisqu'elles demeurent en zone agricole.

2. Sont compris dans cette catégorie les aliénations foncières non agricoles, le renouvellement d'autorisation, l'ajout et la conversion d'usage dans une aire de droit acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

Aménagement, environnement et développement régional

Développement éolien

Dans tous les dossiers de développement énergétique, la Fédération continue de faire valoir auprès de la CPTAQ, des organisations du milieu et des promoteurs, le fait que les projets de parcs éoliens et de lignes de transport devraient s'implanter à l'extérieur de la forêt privée et de la zone agricole dynamique, des érablières exploitées et des potentiels acéricoles prioritaires (PAP). Ces projets devraient respecter intégralement et sans exception le principe de « zéro perte nette », c'est-à-dire le maintien des superficies agricoles et forestières productives de même qualité afin d'améliorer l'autonomie alimentaire du Québec.

La Fédération a suivi de près tous les dossiers éoliens qui ont été soumis au cours de la dernière année dans la région soit :

- Le Projet de parc éolien de la Madawaska à Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande
- Le Projet éolien MacNider (Matapédia-Mitis)

Hydro-Québec, axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent

Hydro-Québec prévoit la construction d'une ligne électrique de 315 kV sur environ 260 km, reliant les Appalaches au Bas-Saint-Laurent, dans le but de renforcer le réseau et de favoriser le développement du potentiel éolien régional. Depuis 2024, plusieurs séances d'information et de consultation ont été organisées par Hydro-Québec. Plus de 150 organisations ont été consultées, incluant la Fédération régionale, afin d'exprimer nos préoccupations concernant la protection des terres agricoles et des érablières, tant en terres privées qu'en terres publiques. Ces échanges contribuent à la définition du corridor proposé, en visant à ce que le tracé final minimise les impacts sur les activités agricoles et acéricoles du territoire concerné.

Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs

Au printemps, le service d'effarouchement a été offert gratuitement aux producteurs agricoles durant environ cinq semaines, entre le 21 avril et le 23 mai, pour un total de 598 interventions. Sept effaroucheurs ont patrouillé les secteurs les plus vulnérables de la Fédération afin de surveiller les champs des producteurs et réduire les dommages. Selon les données recueillies, les oies et les bernaches ont privilégié les secteurs du Kamouraska et de L'Isle-Verte; on constate une présence plus accrue de bernaches. Le Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

La remise en culture de terres en friche

La MRC de Témiscouata, en collaboration avec la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, a dévoilé les résultats du rapport « La remise en culture des terres en friche, l'expérience du Témiscouata ». Ce document présente les retombées du programme incitatif lancé en 2022, visant à soutenir les producteurs qui remettent en culture au moins deux hectares de terres agricoles dévalorisées. Basé sur l'expérience de 15 entreprises agricoles, le rapport détaille les étapes, les coûts, les équipements requis et le potentiel de rentabilité. L'objectif : documenter une réalité peu abordée au Québec et proposer un modèle reproductible pour d'autres régions. Le projet a été réalisé grâce à l'engagement des producteurs et à l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

Aménagement, environnement et développement régional

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Dans un contexte de transformation du territoire et d'adaptation des pratiques agricoles, plusieurs MRC du Bas-Saint-Laurent ont récemment amorcé la révision de leur Plan de développement de la zone agricole (PDZA) afin de mieux refléter les réalités locales, les besoins des producteurs et les enjeux futurs du secteur. Après quelques activités de consultation auprès des acteurs agroalimentaires, la MRC de La Matanie a adopté un premier PDZA en 2024. Celui-ci vise à mettre en valeur la zone agricole de la MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles.

Son plan d'action se décline en quatre thèmes :

- Le bien-être des familles agricoles, la valorisation de l'agriculture et le soutien à la relève
- L'occupation d'un territoire diversifié, la pérennité des activités agricoles et la cohabitation des usages
- Les opportunités d'organisation de la transformation et de la mise en marché par le développement économique et touristique
- L'accès aux ressources d'expertise régionale et la connaissance des ressources du territoire.

La MRC de Rimouski-Neigette a amorcé la mise à jour de son PDZA avec le comité de suivi. Le portrait agricole du territoire a été actualisé et les travaux s'achèveront dans la prochaine année. La campagne de sensibilisation sur la cohabitation harmonieuse s'est poursuivie avec la diffusion de nouvelles vidéos et la réalisation d'une activité à la ferme portant sur les distances séparatrices. Le circuit gourmand, qui en est à sa 4^e édition, a pour sa part permis à la population de découvrir quatre entreprises agricoles du territoire.

La MRC de La Matapédia a lancé la démarche de mise à jour de son PDZA en février dernier par l'envoi d'un questionnaire destiné aux producteurs agricoles. La collecte de données vise à documenter les pratiques agricoles actuellement en vigueur, les défis rencontrés par les entreprises et les besoins prioritaires du milieu. Les résultats alimenteront le diagnostic territorial et orienteront la définition d'un plan d'action cohérent et adapté.

La MRC de la Mitis a travaillé avec le Syndicat local pour établir un programme de soutien financier de chaulage des terres. Les intervenants du territoire se sont aussi intéressés à la collecte des plastiques agricoles et ont poursuivi la réflexion concernant l'accaparement des terres agricoles en participant à une conférence sur les fiducies foncières d'utilité sociale agricole.

La MRC de Kamouraska, lors d'une rencontre tenue en mars dernier avec le comité de suivi du PDZA, a annoncé la mise à jour prochaine de son Plan. Celle-ci sera réalisée en concordance avec la révision du schéma d'aménagement et de développement, dans une perspective d'intégration stratégique visant à assurer la cohérence entre les objectifs agricoles et les grandes orientations territoriales.

La MRC des Basques a entrepris la révision de son PDZA à l'occasion d'une rencontre avec son comité de suivi qui a eu lieu en mars dernier. La Fédération régionale a également pris part, au cours de ce même mois, à la consultation menée auprès des producteurs agricoles.

Aménagement, environnement et développement régional

Plan d'agriculture durable du MAPAQ

Deux projets ont été réalisés dans le cadre du Plan d'agriculture durable lancé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) : L'agriculture complice de la biodiversité et Réseau bio-conventionnel, plus d'échanges pour moins de pesticides. Ces initiatives, réalisées en collaboration avec d'autres fédérations régionales et des partenaires régionaux, ont été financées par le MAPAQ dans le cadre du programme Prime-Vert.

L'agriculture complice de la biodiversité

À l'été 2024, 30 entreprises agricoles des MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis, La Matapédia et La Matanie ont été reconnues pour leurs pratiques exemplaires en faveur de la biodiversité dans le cadre du programme *L'agriculture complice de la biodiversité*. Deux événements ont eu lieu pour souligner ces reconnaissances : le premier à Saint-André-de-Kamouraska le 28 août, et le second à Mont-Joli le 11 septembre, avec des conférences, des démonstrations sur le terrain (notamment l'usage de drones pour l'engrais vert), et la remise d'affiches aux entreprises honorées. Ce programme de valorisation et de reconnaissance témoigne de l'engagement du milieu agricole envers la biodiversité et le développement durable. Une capsule vidéo sur la protection des pollinisateurs a également été réalisée dans le cadre de ce projet, celle-ci est disponible sur le site web de la Fédération régionale.



Activité L'agriculture complice de la biodiversité à Mont-Joli

Réseau bio-conventionnel, plus d'échanges pour moins de pesticides

Deux activités ont été réalisées durant l'été et l'automne 2024. Une expérience sur le désherbage mécanique a permis aux participants d'en apprendre davantage sur cette technique pouvant être une solution efficace pour contrôler les mauvaises herbes. Les producteurs ont pu découvrir plusieurs types d'équipements à la Ferme-école LAPOKITA et aux Jardins du Haut-Pays dans la MRC de Kamouraska.

Un webinaire, combinant séances d'information et ateliers de discussion, a été réalisé afin de résumer l'ensemble des sujets abordés tout au long du projet : lutte intégrée et méthode alternative de lutte aux mauvaises herbes; utilisation des pesticides et les risques associés; méthodes de prévention et de réduction des mauvaises herbes; travail mécanique. Une cinquantaine de participants du Bas-Saint-Laurent étaient présents lors des deux activités.



Aménagement, environnement et développement régional

Agriclimat – Des fermes adaptées pour le futur

Lors de l'activité Caravane des changements climatiques qui a eu lieu le 17 septembre 2024, 25 participants ont visité la Ferme Rioukioux à Saint-Simon-de-Rimouski, où Jean-François Rioux pratique la couverture des sols toute l'année pour améliorer la santé des sols et réduire les gaz à effet de serre (GES). Il était accompagné d'Alexandre Anctil de la Ferme l'Abitibienne, qui a présenté son bilan carbone avec le soutien du Groupe Pousse-Vert. Organisée par la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, la Caravane visait à outiller les producteurs contre les changements climatiques et à favoriser le partage de solutions concrètes en milieu agricole.

Agriclimat a dévoilé, à la fin mars, une série de capsules présentant des témoignages de producteurs agricoles québécois engagés à relever le défi des changements climatiques dont celle réalisée à la Ferme l'Abitibienne de Saint-Mathieu-de-Rioux dans Les Basques, mettant en vedette Alexandre Anctil, producteur ovin, ainsi que Mylène Gagnon, agronome et conseillère en agroenvironnement à la Fédération régionale. Ces capsules peuvent être visionnées sur [YouTube](#).



Caravane des changements climatiques à la Ferme Rioukioux

Plans climat des MRC

Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, les MRC ont amorcé l'élaboration de plans climat visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et à accroître leur résilience face aux impacts climatiques tels que les inondations, les vagues de chaleur et les tempêtes.

Ces plans s'articulent généralement autour des éléments suivants :

- Un diagnostic territorial des émissions de GES et des risques climatiques
- Des objectifs ciblés de réduction des émissions et d'adaptation aux changements climatiques
- Un plan d'action intégré, arrimé aux politiques et plans municipaux existants
- Un mécanisme de suivi permettant d'évaluer les progrès et d'ajuster les actions en continu

Le gouvernement du Québec appuie cette démarche à travers le programme Accélérer la transition climatique locale, qui offre un soutien financier et technique aux MRC pour la planification et la mise en œuvre de ces plans. La Fédération participe activement au processus. Elle a notamment participé à une rencontre regroupant les coordonnateurs des plans climat des MRC afin d'y présenter les enjeux spécifiques au milieu agricole ainsi que les initiatives en matière d'adaptation aux changements climatiques, dont les projets Agriclimat et Agrisolutions climat. Elle contribue également aux activités de consultation publique organisées par les MRC afin d'assurer une prise en compte des réalités agricoles dans les plans d'action locaux.

Aménagement, environnement et développement régional

Plastiques agricoles

Chaque année, la région du Bas-Saint-Laurent génère environ 1000 tonnes métriques de pellicules d'enrubannage, essentielles pour l'entreposage des plantes fourragères dans les exploitations laitières, bovines, ovines et caprines. Bien que des points de dépôt aient été mis en place en 2023 selon les recommandations d'AgriRECUP, les pellicules usagées présentent des défis significatifs en matière de manipulation et de transport en raison de leur volume élevé et faible densité. Pour répondre à ces enjeux, deux projets pilotes ont été réalisés au cours de la dernière année.

Le premier projet, réalisé dans les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup, visait à tester deux modèles de collecte :

- Collecte en vrac par camion à chargement avant et déchargement arrière, avec conteneurs
- Collecte manuelle par camion cube, utilisant des sacs pour entreposer les pellicules

Une fois les plastiques récoltés, ils ont été acheminés chez Société VIA à Rivière-du-Loup, chargée d'évaluer la faisabilité du traitement et de la mise en ballots. AgriRECUP a assuré la prise en charge des ballots compressés.

Ce projet, mené auprès de 14 entreprises agricoles, a confirmé que les deux types de collecte sont opérationnels et que la mise en ballots locale est réalisable. Grâce à ces résultats, les gestionnaires des matières résiduelles des MRC concernées peuvent désormais envisager, en collaboration avec AgriRECUP, des options concrètes pour offrir une collecte à la ferme aux producteurs.

Le second projet, réalisé dans la MRC de La Mitis, visait à étudier la faisabilité d'un service de collecte porte-à-porte. Coordonnée par la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) et Synergie Bas-Saint-Laurent, l'étude a adopté une approche méthodologique rigoureuse incluant :

- Cartographie des gisements
- Simulation logistique de différents scénarios
- Analyse financière comparative
- Consultation de 40 producteurs agricoles

Au total, quatre modèles de collecte ont été évalués en tenant compte de leur viabilité opérationnelle et de leur acceptabilité sociale. Les résultats démontrent que les agriculteurs sont disposés à payer pour bénéficier d'un service de collecte fiable, structuré et durable. Depuis, la MRC de La Mitis a officiellement mandaté la RITMR des MRC de La Matapédia et de La Mitis pour planifier le déploiement d'un projet pilote de collecte porte à porte.



Ballot réalisé dans le cadre du projet pilote dans Kamouraska-Rivière-du-Loup

Aménagement, environnement et développement régional

Rencontre avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

Une première rencontre a eu lieu entre des représentants de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et ceux de la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le 17 juillet à Rimouski. L'objectif était de mieux comprendre le processus d'autorisation environnementale et de discuter des enjeux agricoles de la région.

La Fédération a proposé la création d'un comité régional tripartite (UPA, MELCCFP, MAPAQ) pour favoriser des échanges réguliers sur la réglementation environnementale en milieu agricole. Cette proposition a été bien accueillie.

La question des plastiques agricoles a aussi été abordée. La Fédération a souligné les difficultés d'élimination de ces plastiques et a sollicité l'appui du MELCCFP pour la réalisation d'un projet visant à effectuer la mise en place et l'optimisation d'un service de collecte à la ferme.

Le Ministère a rappelé l'importance d'un contact préliminaire avant toute demande d'autorisation, afin d'accompagner les promoteurs dans le respect des exigences environnementales. Enfin, une prochaine rencontre est prévue avec la Direction régionale du contrôle environnemental du MELCCFP pour discuter notamment des inspections à la ferme et des mesures de conformité environnementale.

Connectivité écologique

La connectivité écologique est assurée par l'interconnexion de milieux naturels permettant à la faune et la flore de se déplacer ou d'y réaliser certaines activités essentielles (alimentation, reproduction, repos). En assurant la connexion entre les noyaux d'habitats, les corridors écologiques permettent aux espèces (animales et végétales) de se déplacer librement sur le territoire afin de trouver des habitats qui leur sont favorables pour se nourrir, se reproduire et se reposer. Comme gestionnaires de terres, les producteurs agricoles jouent un rôle primordial dans la sauvegarde de la biodiversité. En adoptant des pratiques agroenvironnementales durables, ils contribuent à rendre le milieu agricole vivant, diversifié, productif et riche de nature.

La Fédération régionale a participé au comité consultatif régional sur la connectivité écologique coordonné par Horizon Nature Bas-Saint-Laurent. Ce comité travaille à la réflexion et à la mise en œuvre des actions recommandées pour favoriser la connectivité écologique terrestre et aquatique dans la région.

Organismes de bassins versants

La Fédération régionale suit de près et s'implique dans les activités des différents organismes de bassins versants présents sur le territoire bas-laurentien, soit l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR), l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ), l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) et l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR).



Aménagement, environnement et développement régional

Soutien individuel aux producteurs

La Fédération régionale a soutenu plusieurs producteurs aux prises avec des problèmes de diverses natures. Voici quelques dossiers qui ont été traités :

- Agrotourisme
- Hydro-Québec – lignes électriques, tensions parasites
- Cohabitation
- Cours d'eau
- Fiscalité foncière agricole
- Normes et réglementation environnementales
- Puits municipaux
- Règlements municipaux
- CN – ponceaux et fossés, passage à niveau

Entente sectorielle de développement bioalimentaire (ESDB)

Une nouvelle ESDB a été conclue à l'hiver 2024, totalisant 4 M\$ pour la période 2024-2026. L'ESDB permet de soutenir la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent et les Saveurs du Bas-Saint-Laurent, mais également de réaliser des projets issus des PDZA, des MRC, d'assurer la continuité des activités des agents de maillage de L'ARTERRE et de créer un Fonds de soutien au développement du secteur bioalimentaire pour réaliser des projets régionaux répondant aux priorités du secteur. Le tableau ci-bas présente les projets soutenus financièrement dans le secteur agricole.

Fonds de soutien au développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent 2024-2026

Volet 3 - Projets en réponse aux priorités régionales

Projet / promoteur	Région / MRC	Montant
Boucherie artisanale, Les petits régals des bois	Kamouraska	20 000 \$
Implantation d'un système de gestion de la salubrité et de la qualité, Herbes salées du Bas-du-Fleuve	La Mitis	20 000 \$
On cultive avec la nature, Véronique Bérubé et Gabriel St-Laurent	La Matapédia	20 000 \$
Reconquête ovine de l'Est du Québec, Syndicat des producteurs d'ovins du Bas-Saint-Laurent	Bas-Saint-Laurent, Gaspésie	97 000 \$
Mutualisation des espaces de boucherie au CFP Pavillon-de-l'Avenir, Syndicat de l'UPA de la MRC de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	30 000 \$
Du lin rond au lin moulu, Innolin - Coopérative de solidarité	La Mitis	82 812 \$
Salle d'affinage pour fromage, Laiterie des Coteaux	Rimouski-Neigette	32 278 \$
Grains propres à la transformation, aux exigences et aux besoins du marché agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent, Ferme Geonel	La Mitis	46 924 \$
Total		349 014 \$

Services aux producteurs

Centre d'emploi agricole (CEA)

Au cours de la dernière année, le marché de l'emploi a évolué dans la région. Avec un taux de chômage historiquement bas, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée affecte les employeurs agricoles, mais la demande pour occuper des postes d'ouvrier agricole à augmenter dès le printemps 2025. Constatant que les emplois d'été étaient plus rares, des travailleurs n'ont pas hésité à contacter le Centre d'emploi agricole (CEA) pour signifier leur intérêt à aider les producteurs. À la Fédération régionale, malgré une équipe en effectif réduit durant quelques semaines, les employés du CEA n'ont pas hésité à se dépasser pour assurer les services les plus essentiels dans ce contexte où la main-d'œuvre reste encore un enjeu majeur.

Travailleurs étrangers temporaires (TET)

L'apport de la main-d'œuvre étrangère dans le secteur de l'agriculture demeure un incontournable. Année après année, la demande de TET demeure soutenue. Pour l'année 2024-2025, 193 TET ont obtenu un contrat de travail en agriculture au Bas-Saint-Laurent dans 90 entreprises différentes. Le projet Agrifrancisation a aussi connu un bon succès puisque 21 cours de francisation d'une durée de 40 h ont été offerts gratuitement à des travailleurs agricoles hispanophones afin de faciliter leur intégration dans leur milieu de travail et dans la société québécoise.

Collectif en formation agricole (CFABSL)

Un des axes d'intervention du Collectif est d'identifier les besoins en formation des producteurs agricoles, de leur relève et de leur main-d'œuvre. Il se consacre au développement de la formation continue en agriculture, il a pour rôle de rehausser les compétences et les connaissances des producteurs agricoles ainsi que de leurs employés, en plus de s'assurer que des formations de qualité soient accessibles pour tous. Bref, le CFABSL est là pour vous assister.

Le Collectif est présent et à l'écoute des besoins identifiés par des partenaires « terrains » et des producteurs. Il s'associe à la Fédération régionale pour rencontrer et consulter les producteurs agricoles. Il est constamment en relation avec les maisons d'enseignement, les syndicats locaux et groupes spécialisés du territoire ainsi qu'avec les autres collectifs en formation agricole afin d'être à l'affût de nouveaux besoins. Ces contacts privilégiés lui permettent une présence lors d'événements organisés par les producteurs.

Aussi, il déploie un ensemble de stratégies afin de publiciser les offres de formation. Les résultats de l'année sont satisfaisants, 36 groupes de formations ont été offerts comparativement aux 45 de l'an dernier. La considération des formations offertes par le projet «Agriculture en herbe» a entraîné une augmentation majeure du nombre de participants et le secteur acéricole demeure très actif.

Titres des formations	Nombre de groupes	Nombre de participants
Abattage sécuritaire des arbres	2	22
Agir en sentinelle pour la prévention du suicide — Déclinaison agricole	2	24
Entretien de petits moteurs à essence	1	7
Utilisation des pesticides — Application en milieu agricole	3	43
Entretien mécanique d'un tracteur	1	11
Dépannage électrique	1	7
Excel : conception de tableau pour inventaire agricole	1	7
Univers des caractéristiques de saveur du sirop d'érable grand contenant niveau 1	1	13
Gestion des risques	2	19
Initiation à la soudure	1	7
Formation 3 en 1, concentration et évaporation de l'eau d'érable et calibration des appareils	1	7
Organisation du travail et Gestion du temps en milieu agricole	1	9
Tenue de livres adaptée aux entreprises agricoles	2	24
Analyse du coût de revient	1	13
Jeunes bergers	1	7
Jeunes mécaniciens	8	84
Fabrication artisanale de vinaigrettes et huiles aromatisées	1	15
Entaillage	1	22
Entaillage (version anglaise)	1	4
Fabrication des produits d'érable (version française)	1	34
Hygiène et salubrité en entreprise	1	8
Jeunes trayeurs	1	11
Les stratégies phytosanitaires en verger régie agroécologique	1	10
TOTAL	36	408

LE PORTAIL DE LA FORMATION AGRICOLE
Pour tout savoir sur les nouvelles formations
uplus.upa.qc.ca



Services aux producteurs

Mutuelle de prévention

Les membres du comité considèrent que la Mutuelle de prévention est méconnue des producteurs de la région et qu'un nombre important d'entre eux pourraient bénéficier de ses avantages et services s'ils y adhéraient. Un souhait a été exprimé afin de voir le nombre d'adhérents augmenter. Face à ces constats, des actions ont été prises pour communiquer davantage l'information aux producteurs par le biais des outils de communications de la Fédération. Des présentations sont aussi prévues lors des assemblées générales biennales des syndicats locaux, à l'automne 2025.

La Mutuelle de prévention de l'UPA offre une tarification abordable et sans surprise. Elle permet la mise en place d'un programme de prévention réaliste et adapté aux entreprises. De plus, en 2024-2025, 100 % des visites de la Mutuelle et de Prévention agricole + ont été réalisées par le préventionniste de la Fédération.

Comité de prévention

La Fédération régionale a recours à différents axes d'intervention en matière de prévention. Lors de la rencontre de son comité, le 19 mars 2025, il a été question des priorités de la CNESST, des activités de transfert de connaissances (ateliers de prévention, Sécurijour), du service de la Mutuelle de prévention et des panneaux de signalisation disponibles.

Deux priorités ont été identifiées en collaboration avec les partenaires du milieu et nos élus :

- Les dangers des espaces clos (silos à grains et ensilage, préfosse, réservoir d'eau d'érable)
- Les conditions défavorables à l'intégration des savoirs chez les travailleurs étrangers temporaires (barrière de la langue, accès à l'information, manque de connaissances, temporalité, différences météorologiques, culturelles et autres)

La Fédération a participé également au colloque de l'Union et de ses partenaires en prévention tenu les 19 et 20 février 2025. Les conférences et présentations étaient dédiées au thème *Les pesticides : prévenez les risques et cultivez votre avenir!* L'événement est une occasion unique de réunir un grand nombre d'intervenants du secteur agricole et de cibler les démarches de prévention à entreprendre régionalement. Ce rassemblement sera dorénavant en alternance (une année sur deux) avec le colloque en ressources humaines.

Des ateliers préventifs concrets

Les représentants de chaque comité de prévention informent leur syndical local de l'offre d'activités en transfert de connaissances disponible. En 2024-2025, les activités suivantes ont eu lieu :

- Sécurijour (21 septembre à La Pocatière et 28 septembre à Saint-Joseph-de-Lepage) : avec la participation des syndicats locaux et de parents bénévoles, plus d'une soixantaine d'enfants ont été sensibilisés aux dangers de la ferme;
- Atelier de prévention sur les espaces clos (1^{er} mai 2025 à Saint-Denis-De La Bouteillerie) : en collaboration avec la CNESST, le CISSS du Bas-Saint-Laurent, les Équipements JPL, le Syndicat de l'UPA de Kamouraska et le préventionniste de la Fédération.



Activité Sécurijour à la Ferme-école LAPOKITA, en septembre 2024

Services aux producteurs

Comité en santé psychologique

La santé psychologique demeure une priorité pour la Fédération régionale et bénéficie d'un soutien financier de 120 000 \$ en provenance de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire pour la mise en œuvre du plan d'action 2024-2026. Le comité porteur du dossier s'est réuni à trois reprises dans la dernière année afin de poursuivre le déploiement du plan et se fixer de nouveaux objectifs : trouver des outils pour mieux informer les producteurs des services disponibles en cas de détresse et de situation de crise; détecter ceux en détresse en augmentant le nombre de personnes formées comme sentinelles; organiser une activité d'envergure autour de la santé psychologique. Tous ces chantiers sont réalisés ou entamés, en vue d'une concrétisation au courant de 2025-2026.

Travailleurs de rang

Sur le territoire du Bas-St-Laurent, deux travailleurs de rang d'*Au cœur des familles agricoles* soutiennent les producteurs et leur famille en répondant à leurs besoins psychosociaux. Comme par le passé, ce service gratuit et confidentiel est assuré par des professionnels ayant une bonne connaissance de la réalité du milieu agricole.

Pour le secteur Est, Gabriel Roussel, psychosociologue, a assuré son mandat jusqu'au début du mois d'août 2025. ACFA est toujours à la recherche d'une ressource pour son remplacement. Pierrette Dion, travailleuse sociale, poursuit son mandat pour le secteur Ouest. Jusqu'à l'arrivée de la nouvelle ressource dans l'Est, elle couvre également ce territoire, avec au besoin, l'aide de travailleuses de rang d'autres régions.

Du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, il y a eu 78 nouvelles demandes d'aide au Bas-St-Laurent. Au total, plus de 500 interventions individuelles ont été réalisées, sans compter les interventions familiales. Chaque demande est traitée rapidement et les producteurs reçoivent un soutien principalement à la ferme, par téléphone ou en visioconférence. Il y a eu quelques présentations de service, des conférences ou des formations réalisées lors d'activités organisées par nos partenaires régionaux.

Les conflits familiaux dans la sphère professionnelle, la surcharge de travail, la remise en question du couple ou du choix professionnel, les problèmes de communication et le stress constituent les principaux motifs de consultation. Outre ces motifs, certains consulteront pour divers défis liés aux étapes de la vie (naissance, décès, retraite), pour des enjeux de consommation (alcool, drogue), la gestion des émotions (colère), ou en lien avec des enjeux agricoles (contexte défavorable, événements tragiques, difficultés financières).

Si votre entourage ou vous ressentez de la détresse, ou pour d'autres besoins, n'hésitez pas à communiquer avec l'ACFA au 450 768-6995 du lundi au samedi de 8h à 20h. Parlez à un travailleur de rang peut être bénéfique.



Services aux producteurs

SCF Conseils Bas-Saint-Laurent

Le SCF Conseils Bas-Saint-Laurent continue de consolider ses effectifs afin de poursuivre sa croissance et garantir un service de qualité aux producteurs agricoles de la région. Dans les derniers mois, de nouvelles ressources ont joint l'équipe dans l'objectif d'offrir une approche personnalisée, rigoureuse et humaine qui permettra de distinguer notre organisation. Ces additions impliquent un investissement en formation afin de s'assurer que les standards du SCF Conseils Bas-Saint-Laurent soient atteints. À terme, nous sommes convaincus que l'intégration réussie de ces nouvelles ressources sera synonyme de gains en efficience et d'un meilleur accompagnement de notre clientèle.

Certes, ce travail de consolidation demande du temps, mais le moral des troupes ne fléchit pas pour autant. Profondément engagés et unis, les professionnels du SCF Conseils Bas-Saint-Laurent continuent de se dévouer afin de répondre aux besoins des producteurs, notamment en matière de réorganisation, acquisition, redressement, évaluation, production d'états financiers, tenue de livres ou encore transfert d'entreprises.

L'expertise de notre équipe va même plus loin : elle effectue la transmission de vos données liées aux programmes Agri et à la paie, sans oublier le soutien fourni quant aux demandes de crédits d'impôt, aux rapports sur les taxes à la consommation et les autres rapports gouvernementaux.

Faites confiance au SCF Conseils Bas-Saint-Laurent pour de judicieux conseils et un savoir-faire qui permettra à votre entreprise de progresser. À votre disposition au siège social de Rimouski, ou dans l'un de ses deux centres de services – La Pocatière et Saint-Antonin –, notre équipe d'experts saura cerner vos besoins et faire une différence dans les finances de votre entreprise.



SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc.

Société de comptables professionnels agréés



**PRENEZ LE CHAMP
L'ESPRIT TRANQUILLE,
PENDANT QUE NOS
PROFESSIONNELS
S'OCCUPENT DE LA TENUE
DE VOS LIVRES!**



Syndicats locaux

-  **Nombre d'entreprises :** 370 (-3)
-  **Nombre de producteurs :** 561 (-9)
-  **Taux d'adhésion :** 95,14 % (+1,84 %)

Conseil d'administration :

21 août et 16 décembre 2024; 11 février, 19 mars et 26 mai 2025

Rassemblement des membres : 22 février 2025

Assemblée générale annuelle de la Fédération : 30 octobre 2024

Congrès général de l'Union :

3 et 4 décembre 2024

Comités : exécutif; vie syndicale, valorisation et communication; aménagement; prévention

Soutien financier et adhésions :

- CRÉA Est-du-Québec
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL)
- Sécurijour
- Projet beurrerie de la Maison Chapais de Saint-Denis-De La Bouteillerie
- Journée de désherbage mécanique
- Cercle des jeunes ruraux du Kamouraska



Rassemblement des membres à Saint-Denis-De La Bouteillerie, en février 2025

- SADC du Kamouraska
- Marché public de la Grande-Anse
- Expo-Poc
- Fête des semences
- Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Salon de la relève
- Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (MQAA)
- Formation Jeunes trayeurs
- Coupons nourriciers de TCBBSL

Appuis divers et autres implications :

- Appui aux parents de Saint-André-de-Kamouraska
- Rencontre des Sénégalais organisée par les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Participation à la journée de réflexions et d'échanges *Ensemble pour notre agriculture*
- Rencontres avec la MRC : PDZA, aboiteaux, récupération des plastiques agricoles
- Projet pilote sur la collecte des plastiques d'enrubannage à la ferme
- Formation *Intervenir auprès des pouvoirs municipaux*
- Participation à la rencontre des candidats à l'élection fédérale 2025
- Tenue d'un atelier de prévention sur les espaces clos
- Nomination de Marie-Josée Doré du Jardin des Pèlerins de Saint-André-de-Kamouraska, au Gala reconnaissance « Coup de cœur », catégorie « Transfert non apparenté »
- Accueil des nouveaux producteurs

Présidente : Mylène Bourque
Conseiller en vie associative : Maxime Paradis

Syndicats locaux

- 🚗 **Nombre d'entreprises** : 250 (=)
- 👨‍🌾 **Nombre de producteurs** : 400 (-2)
- 📄 **Taux d'adhésion** : 91,20 % (+1,20 %)

📅 **Conseil d'administration** : 15 novembre 2024;
4 février, 3 avril et 27 mai 2025

🕒 **Rassemblement des membres** : 18 août 2024

📅 **Assemblée générale annuelle de la Fédération** :
30 octobre 2024

🏡 **Congrès général de l'Union** :
3 et 4 décembre 2024

👥 **Comités** : exécutif; vie syndicale, valorisation et
communication; aménagement; prévention



**Rassemblement des membres à la Ferme
Bélangier, en août 2024**

👉 Soutien financier et adhésions :

- CRÉA Est-du-Québec
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Sécurijour
- Tire de tracteurs antiques de Saint-Arsène
- Expo-génisses de L'Isle-Verte
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Centre de développement bioalimentaire du Québec
- Salon de la relève
- Marché public Lafontaine
- Colloque La noisette du Québec

👉 Appuis divers et autres implications :

- Projet de mutualisation des espaces de boucherie au CFP Pavillon-de-l'Avenir de Rivière-du-Loup
- Participation à la journée de réflexions et d'échanges *Ensemble pour notre agriculture*
- Projet pilote sur la collecte des plastiques d'enrubannage à la ferme
- Formation *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – Déclinaison agricole*
- Formation *Intervenir auprès des pouvoirs municipaux*
- Participation à la rencontre des candidats à l'élection fédérale 2025
- Nomination d'Aglaée Smith-Thériault de l'entreprise Au gré du sol de Saint-Cyprien, au Gala reconnaissance « Coup de cœur », catégorie « Démarrage d'entreprise »
- Accueil des nouveaux producteurs

Président : Gilles Dupuis
Conseiller en vie associative : Maxime Paradis

Syndicats locaux

- 🚚 **Nombre d'entreprises :** 394 (=)
- 👨 **Nombre de producteurs :** 606 (=)
- 📄 **Taux d'adhésion :** 91,12 % (+1,78 %)

17 **Conseil d'administration :**

9 octobre et 20 novembre 2024; 3 avril et 8 mai 2025

🕒 **Rassemblement des membres :**

30 janvier 2025

🏢 **Assemblée générale annuelle de la Fédération :**

30 octobre 2024

👉 **Congrès général de l'Union :** 3 et 4 décembre 2024

👥 **Comités :** exécutif; vie syndicale, valorisation et communication; aménagement; prévention



**Rassemblement des membres à l'Érablière
Miclerc de Témiscouata-sur-le-Lac**

💛 **Soutien financier et adhésions :**

- CRÉA Est-du-Québec
- Les travailleurs de rang du Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Gala découvertes de la Chambre de commerce du Témiscouata
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Publicité soulignant les récipiendaires 2025 du secteur Ouest au Gala reconnaissance « Coup de cœur »
- Sécurijour
- Salon de la relève

👉 **Appuis divers et autres implications :**

- Vente de pancartes *Accès interdit aux quads et motoneiges* pour protéger les terres agricoles et forestières
- Maintien de la collecte par points de dépôt des plastiques agricoles
- Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean
- Participation à la journée de réflexions et d'échanges *Ensemble pour notre agriculture*
- Projet de caractérisation des sols de la municipalité de Saint-Juste-du-Lac
- Nomination de Chantal Ouellet de la MRC de Témiscouata au Gala reconnaissance « Coup de cœur », catégorie « Partenaire-ressource »
- Accueil des nouveaux producteurs

Président : Yves Marquis

Conseiller en vie associative : Vincent Dupont

Syndicats locaux

- 🚚 **Nombre d'entreprises** : 190 (+4)
- 👨‍🌾 **Nombre de producteurs** : 283 (+7)
- 📊 **Taux d'adhésion** : 88,95 % (-1,37 %)

📅 **Conseil d'administration** :

7 octobre et 21 novembre 2024; 27 mars et 16 avril 2025

🕒 **Rassemblement des membres** : 19 janvier 2025

📅 **Assemblée générale annuelle de la Fédération** : 30 octobre 2024

🏆 **Congrès général de l'Union** : 3 et 4 décembre 2024

👥 **Comités** : exécutif; vie syndicale, valorisation et communication; aménagement; sécurité routière

👉 **Soutien financier et adhésions** :

- CRÉA Est-du-Québec
- Les travailleurs de rang du Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Sécurijour
- Portes ouvertes Mangeons local à la Ferme PAKAMA de Saint-Jean-de-Dieu

👉 **Soutien financier et adhésions (suite)** :

- Publicité soulignant les récipiendaires 2025 du secteur Ouest au Gala reconnaissance « Coup de cœur »
- Réaménagement des kiosques du Marché public des Basques
- Salon de la relève

👉 **Appuis divers et autres implications** :

- Comité de suivi du Plan de développement de la zone agricole
- Participation à la journée de réflexions et d'échanges *Ensemble pour notre agriculture*
- Rencontre des candidats aux élections fédérales
- Souper-conférence des Basques de la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu
- Nomination de la famille Aubut de la Ferme JMES au Gala reconnaissance « Coup de cœur », catégorie « Famille Agricole »
- Exposition *Tes objets désorientent mes paysages* de Mélissa C Pettigrew
- Accueil des nouveaux producteurs



Rassemblement des membres au Salon de quilles des Basques, en janvier 2025

Président : Luc Bérubé

Conseiller en vie associative : Vincent Dupont

Syndicats locaux

🚗 **Nombre d'entreprises** : 216 (+1)
👨‍🌾 **Nombre de producteurs** : 330
📄 **Taux d'adhésion** : 90,28 % (+1,44 %)

Conseil d'administration :

8 août, 10 octobre et 11 novembre 2024;
7 février et 6 avril 2025

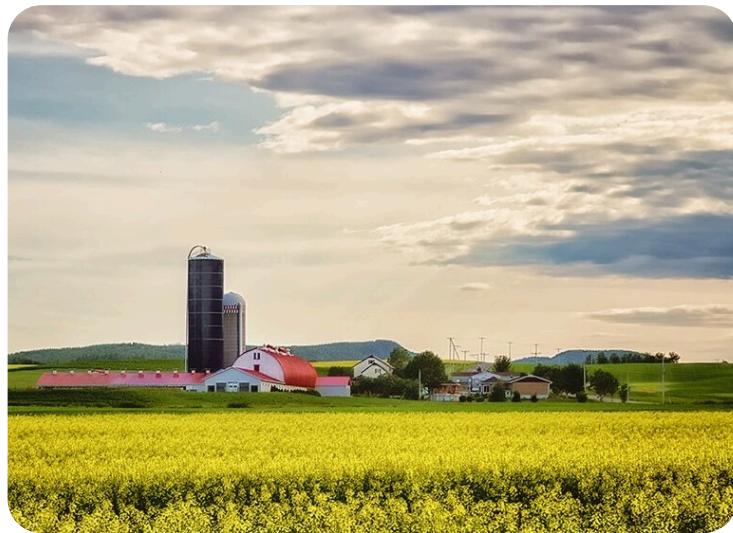
🕒 **Rassemblement des membres** : 24 octobre 2024

🏢 **Assemblée générale annuelle de la Fédération** :
30 octobre 2024

🏡 **Congrès général de l'Union :**

3 et 4 décembre 2024

👥 **Comités** : exécutif; vie syndicale, valorisation et communication; aménagement; prévention



💰 **Soutien financier et adhésions :**

- Cercle des jeunes ruraux Agro-Pep
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Marché public de Rimouski
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL)
- Projet des Coupons nourriciers de la TCBBSL
- CRÉA Est-du-Québec
- Voyage d'études en France des étudiants du CFP Mont-Joli-Mitis
- Sécurijour au CFP Mont-Joli-Mitis

🤝 **Appuis divers et autres implications :**

- Camp de jour de l'Expo agricole de Rimouski
- Soutien au comité de valorisation du Syndicat dans la réalisation de ses activités
- Suivis du PDZA de la MRC de Rimouski-Neigette
- Représentations et rencontres avec la MRC et pour la rivière Neigette
- Brunch syndical du 6 avril 2025
- Après-midi de rang
- Visites des municipalités de la MRC
- Participation à la journée de réflexions et d'échanges *Ensemble pour notre agriculture*
- Nomination de Françoise Demers de la Ferme Pierho au Gala reconnaissance « Coup de cœur », catégorie « Agricultrice accomplie »
- Accueil des nouveaux producteurs

Président : François Pigeon

Conseiller en vie syndicale : Ousmane Ndiaye

Syndicats locaux

🚗 **Nombre d'entreprises** : 223 (-7)

👨 **Nombre de producteurs** : 335 (-11)

📊 **Taux d'adhésion** : 98,65 % (+5,61 %)

📅 **Conseil d'administration** :

8 octobre 2024; 21 janvier et 20 mai 2025

🕒 **Rassemblement des membres** :

22 février 2025

🏢 **Assemblée générale annuelle de la Fédération** :

30 octobre 2024

🏆 **Congrès général de l'Union** :

3 et 4 décembre 2024

👥 **Comités** : exécutif; vie syndicale, valorisation et communication; aménagement; environnement et développement; prévention

💖 **Soutien financier et adhésions** :

- CRÉA Est-du-Québec
- Filière Inolin
- Patinoire de Saint-Gabriel-de-Rimouski
- Projet marché public de Promotion Saint-Gabriel
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- CFP Mont-Joli-Mitis : projet à la Ferme-école, voyage étudiant
- La Caravane de producteurs de La Mitis



Activité cabane à sucre lors du rassemblement des membres, en février 2025

🌞 **Appuis divers et autres implications** :

- SADC de La Mitis
- Groupe Tactick Mitis
- Résolution sur moyens de pression « post-mobilisation »
- Rencontre avec le Syndicat de l'UPA de La Matapédia en lien avec la mobilisation
- Préparation aux Portes ouvertes Mangeons local
- Rencontre sur l'accaparement des terres au Lac-Saint-Jean
- Conférence de presse du député fédéral Maxime Blanchette-Joncas concernant le projet de loi C-202 sur la gestion de l'offre
- Préparation à la Journée Agrinnovante
- Collaborations et rencontres avec la MRC : PDZA, entretien des terres en friche, chaulage collectif, conférence de presse sur l'étude de l'IRÉC et l'agriculture de capitaux
- Rencontre avec la Municipalité de Sainte-Luce
- Collaborations et rencontres avec le député provincial Pascal Bérubé : accaparement des terres, conférence de presse sur les difficultés financières des entreprises agricoles mitissiennes
- Projet plastiques agricoles
- Projet d'outils technologiques ovins
- Participation à la journée de réflexions et d'échanges *Ensemble pour notre agriculture*
- Nomination de Mireille Leclerc de la Ferme Jalec et Filles, de Saint-Gabriel-de-Rimouski, au Gala reconnaissance « Coup de cœur », catégorie « Agricultrice de l'année »

Président : Yannick Côté

Conseiller en vie syndicale : Marc Tétreault

Syndicats locaux

 **Nombre d'entreprises :** 204 (-2)
 **Nombre de producteurs :** 304 (-6)
 **Taux d'adhésion :** 87,25 % (+0,84 %)

 **Conseil d'administration :**
24 octobre et 12 décembre 2024; 24 janvier et
24 avril 2025

 **Rassemblement des membres :**
25 février 2025

 **Assemblée générale annuelle de la Fédération :**
30 octobre 2024

 **Congrès général de l'Union :**
3 et 4 décembre 2024

 **Comités :** exécutif; vie syndicale, valorisation et
communication; aménagement; environnement et
développement; prévention



**Conférence de presse annonçant le projet de
chaulage collectif, en mai 2025**

Soutien financier et adhésions :

- CRÉA Est-du-Québec
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR)
- Brunch champêtre de Val-Brillant
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Projet station ruisseau Saint-Laurent
- Expo agricole de La Matapédia
- Voyage d'études en France des étudiants du CFP Mont-Joli-Mitis
- Projet ferme-école
- Anti-gala du Groupe de relève agricole de la Vallée
- Projet halte-garderie des Agricultrices

Appuis divers et autres implications :

- Projet Folle avoine avec le CÉROM
- Projet plantes envahissantes avec l'OBVMR
- Participation aux rencontres et projets agricoles de l'OBVMR
- Suivi au projet de mobilisation syndicale
- Rencontre avec le Syndicat de l'UPA de La Mitis au sujet de la mobilisation syndicale
- Rapport sur la situation économique des entreprises agricoles de La Matapédia
- Soutien au projet de chaulage collectif avec la MRC de La Matapédia
- Dossier sur la spéculation et la valeur foncière des terres
- Nomination de Karine Pouliot de la Ferme Orléon de Saint-Léon-le-Grand, au Gala reconnaissance « Coup de cœur », catégorie « Relève agricole féminine »

Président : Bruno D'Astous
Conseiller en vie syndicale : Marc Tétreault

Syndicats locaux

🚚 **Nombre d'entreprises :** 110 (+2)
👨‍🌾 **Nombre de producteurs :** 164 (+5)
📄 **Taux d'adhésion :** 91,82 % (+3,46 %)

📅 **Conseil d'administration :**
15 octobre et 9 décembre 2024; 10 avril 2025

🕒 **Rassemblement des membres :**
4 janvier 2025

🏢 **Assemblée générale annuelle de la Fédération :**
30 octobre 2024

🏆 **Congrès général de l'Union :**
3 et 4 décembre 2024

👥 **Comités :** exécutif; vie syndicale, valorisation et communication; aménagement; prévention

💛 Soutien financier et adhésions :

- CRÉA Est-du-Québec
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Sécurijour
- Salon de la relève

👉 Appuis divers et autres implications :

- Démarche d'appui au Marché public de La Matanie
- Projet d'amélioration des terres en Matanie
- Suivi des actions de la Stratégie locale de développement du secteur agricole de la MRC
- Consultations du PDZA de La Matanie
- Demande de révision de l'assurance récolte
- Participation à la journée de réflexions et d'échanges *Ensemble pour notre agriculture*
- Nomination de Maude Racicot-de Brienne et Guillaume Morin de la Ferme G. Morin au Gala reconnaissance « Coup de cœur », catégorie « Nouveaux arrivants »
- Accueil des nouveaux producteurs



Remise d'un cadeau à Yohann Gagnon pour ses années comme secrétaire-trésorier

Président : Daniel Reichenbach
Conseiller en vie syndicale : Ousmane Ndiaye

Groupes spécialisés

ARABSL

Association de la relève agricole
du Bas-Saint-Laurent

 **Nombre de membres :** 190 (+26)

 **Conseil d'administration :**

21 novembre 2024; 14 février, 24 avril et 19 juin 2025

 **Assemblée générale annuelle :** 21 janvier 2025

 **Assemblée générale annuelle de la
Fédération de la relève agricole québécoise (FRAQ) :**
13, 14 et 15 mars 2025

 **Rencontres du comité événementiel :**

16 octobre 2024; 4 mars, 22 avril et 3 juin 2025

 **Principaux dossiers :**

- Représentations dans quatre groupes spécialisés, huit syndicats locaux et six autres instances présentes au Bas-Saint-Laurent
- Remise de quatre bourses aux nouveaux établis lors de l'AGA
- Remise des chandails pour les nouveaux membres trois ans
- Déploiement de l'infolettre *Info-Relèves* envoyée aux membres du conseil d'administration de l'ARABSL, des groupes locaux et partenaires concernés
- Partenaire du Germeur, parcours d'incubation
- Participation à la journée de réflexions et d'échanges *Ensemble pour notre agriculture*
- Mise en place d'un plan d'action pour atteindre les objectifs de croissance de l'effectif
- Consultation sur les besoins des membres
- Mobilisation des membres sur le territoire bas-laurentien

 **Activités :**

- Participation à des reportages et entrevues médiatiques
- Collaboration à la cellule de travail « Parcours relève régionale » du MAPAQ
- Rendez-vous des Décideurs de la FRAQ
- Promotion de la consultation sur l'agrotourisme
- Promotion du programme DEP-Pro des Centres de formation professionnelle Mont-Joli-Rimouski
- Activité cabane à sucre dans La Matanie
- Salon de la relève
- Activité cabane à sucre dans le Kamouraska
- Portes ouvertes de l'ARABSL dans La Matapédia
- Co-organisation d'activités avec les groupes locaux du territoire
- Rencontre des candidats aux élections fédérales
- Rencontre avec la Fédération régionale et la FRAQ



**Portes ouvertes de l'ARABSL aux Alpagas
DeLéone, à Saint-Léon-le-Grand**

Présidente : Gabrielle Durocher

Coordonnateur : Gabriel Lepage

Secrétaire : Vincent Dupont

Groupes spécialisés

Les Éleveurs de porcs du Bas Saint-Laurent

 **Nombre d'entreprises :** 56 (-1)

Conseil d'administration :

5 septembre 2024; 1^{er} janvier, 18 février, 31 mars et 25 juillet 2025

 **Assemblée générale annuelle :** 31 mars 2025

 **Assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec (ÉPQ) :**
5 et 6 juin 2025

Autres rencontres :

- Tournée des régions : 8 octobre 2024
- Forum stratégique et rencontre semi-annuelle des ÉPQ : 7 et 8 novembre 2024

Principaux dossiers :

- Perspectives et prévision du marché
- Bilan du mécanisme de retrait temporaire de la production
- Réduction de la production
- Assignation et reprise des mouvements
- Écoulement des porcs et détournements
- Péréquation du transport
- Révision du volume de référence (VDR)
- Prévision ASRA 2024
- Planification stratégique des ÉPQ
- Déclaration d'entrée des porcelets
- Soutien aux régions éloignées
- Préparation de la négociation de la prochaine convention de mise en marché
- Réflexion sur la sécurité du revenu
- Établissement de la zone sanitaire pour la SRRP Bas-Saint-Laurent
- Projet « Biosécurité » avec les ÉPQ
- Activités de promotion générique et commandite de viande de porc (soutien aux cuisines collectives)

Activités :

- Participation aux comités de Mise en marché des ÉPQ
- Participation au comité Relève des ÉPQ
- Participation au groupe de travail sur la sécurité du revenu
- Participation au comité des producteurs à forfait
- Porc Show 2024
- Journée sur la fièvre africaine en décembre 2024
- Rencontre des députés à l'Assemblée nationale (27 novembre 2024) et du député Pascal Bérubé (17 janvier 2025)
- Rencontre RSSE à Montmagny (4 février 2025)



Rencontre avec le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, en janvier 2025

Président : Étienne Migneault

Secrétaire : Marc Tétreault

Groupes spécialisés



Syndicat des producteurs
d'ovins du Bas-Saint-Laurent

 **Nombre d'entreprises :** 138 (-4)

 **Conseil d'administration :**

19 septembre et 13 novembre 2024; 15 janvier,
19 janvier, 27 février et 21 juillet 2025

 **Assemblée générale extraordinaire :**

31 juillet 2025 (ZOOM)

 **Assemblée générale annuelle :**

15 octobre 2024

 **Assemblée générale annuelle
des Éleveurs d'ovins du Québec (LÉOQ) :**

14 et 15 novembre 2024

 **Principaux dossiers :**

- Agence de vente des agneaux lourds
- Modification du règlement sur la mise en marché
- Renouvellement de la convention
- Attribution du volume de contrat
- Modèle ASRA
- CSPAQ
- Structure syndicale
- Adhésion au CRÉA
- Adhésion à la TCBBSL

 **Activités :**

- Rencontre d'urgence avec LÉOQ et la Fédération régionale sur la situation en production ovine
- Activité sociale, le 4 avril 2025, à Saint-Fabien
- Journée caravane pâturage, le 26 juin 2025, à Lac-des-Aigles
- Journée Ovi-Plus, le 13 décembre 2024, à Saint-Fabien
- Journée Ovi-Plus, le 2 juillet 2025, à Saint-Onésime-d'Ixworth

 **Reconquête ovine :**

- Rencontres de plusieurs comités (direction, orientation)
- Étude Forest-Lavoie
- Rendez-vous annuel de la Reconquête ovine dans l'Est du Québec
- Rencontres de cuisine



Journée Ovi-Plus à la Ferme ViGo de Saint-Onésime-d'Ixworth, en juillet 2025

Président : Alexandre Ancil

Secrétaire : Marc Tétreault

Groupes spécialisés



**Producteurs et
productrices acéricoles
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie**

 **Nombre d'entreprises :** 644 (-14)

 **Conseil d'administration :** 10 rencontres,
dont 7 en TEAMS

 **Assemblée générale annuelle :** 8 octobre 2024

 **Assemblée générale annuelle
des Producteurs et productrices acéricoles du
Québec (PPAQ) :** 22 mai 2025

 **Autres rencontres :**

- Réunions d'information : 22 janvier 2025 (Mont-Joli), 23 janvier 2025 (Témiscouata-sur-le-Lac) et 6 février (New Richmond)
- Assemblée de réflexion des PPAQ : 20 novembre 2024 et 21 mai 2025
- Assemblée semi-annuelle des PPAQ : 21 novembre 2024
- Rencontres des nouveaux producteurs : 27 novembre (Mont-Joli) et 28 novembre 2024 (Témiscouata-sur-le-Lac)

 **Principaux dossiers :**

- Suivi de l'émission de contingent de 2023
- Attribution des permis en terres publiques
- Comité de travail sur le partage de la forêt d'érables en terres publiques
- Modifications au règlement sur le contingentement
- Récupération des plastiques acéricoles
- Développement éolien en terres publiques

- Développement de lignes de transport d'énergie d'Hydro-Québec
- Assurance-récolte et excès de neige
- Aires protégées
- Récolte 2025, classement et paiement du sirop

 **Activités :**

- Sondage sur l'avancement de la récolte 2025
- Rencontres des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie
- Comité de travail régional sur le partage de la forêt d'érables en terres publiques
- Comité de travail sur la récupération des tubulures
- Rencontres du conseil d'administration du Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est
- Rencontres du conseil d'administration du Créneau d'excellence acéricole Bas-Saint-Laurent-Chaudière-Appalaches
- Consultations sur les aires protégées au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie
- Comité de liaison du parc éolien PPAW
- Rencontres du conseil d'administration de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
- Entrevues médiatiques sur les enjeux de l'acériculture régionale et l'avancement de la récolte tout au long de la saison des sucres
- Dons de sirop aux banques alimentaires et activités de promotion générique

Président : Justin Plourde
Secrétaire : Mylène Gagnon

Groupes spécialisés

Les Producteurs
de bovins du
Bas-Saint-Laurent



Président : Daniel Lajoie
Secrétaire : Marc Tétreault

 **Nombre d'entreprises :** 780 (-15)

 **Conseil d'administration :**

1^{er} octobre et 19 décembre 2024; 6 février, 12 février et 12 mai 2025

 **Assemblée générale annuelle :** 12 février 2025

 **Assemblée générale annuelle
des Producteurs de bovins du Québec (PBQ) :**
26 et 27 mars 2025

 **Principaux dossiers :**

- Coopérative Encans Animaux BSL du Bic, encan spécialisé numérique
- Situation financière des entreprises
- Appui au Ranch Ouellet, dossier environnement
- Suivi au programme POD (planifier, observer, décider)
- Protection de la gestion de l'offre en production laitière

 **Activités :**

- Visite de la ferme Claudie Ouellet
- Souper-conférence sur les implants (Mont-Joli et Saint-Alexandre-de-Kamouraska)
- Souper-conférence sur la vaccination et les implants (Mont-Joli et Saint-Alexandre-de-Kamouraska)
- Colloque « Industrie bovine »
- Formation comprendre le marché du veau croisé et le maximiser (Mont-Joli et Rivière-du-Loup)
- Activité sur la manipulation sécuritaire des animaux (Mont-Joli)
- Visite Expo Bœuf et Ferme Leblanco
- Commandite à la conférence de Danièle Henkel à Saint-Jean-de-Dieu



Souper-conférence à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, en janvier 2025

Président : Daniel Lajoie
Secrétaire : Marc Tétreault

Groupes spécialisés

PRODUCTEURS DE GRAINS EST DU QUÉBEC

🚗 **Nombre d'entreprises :** 1 037 (-10)

📅 **Conseil d'administration :** 17 décembre 2024;
6 février et 24 mars 2025

📅 **Assemblée générale annuelle :** 11 février 2025

📅 **Assemblée générale annuelle
des Producteurs de grains du Québec (PGQ) :**
27 et 28 mars 2025

📁 Principaux dossiers :

- Suivi du marché des grains en région
- État des cultures en région
- Développement des cultures émergentes
- Collaboration avec les PGQ dans le but d'améliorer le programme ASREC dans le secteur des grains

🏆 Reconnaissance :

- Les Producteurs de grains de l'Est du Québec ont soumis la candidature de Firmin Paquet de la Ferme céréalière Paquet de Sainte-Florence, pour le Prix Réal Fredette qui souligne l'implication et l'engagement au sein de la production et parmi les membres des PGQ. M. Paquet a reçu le prix 2025, un honneur pleinement mérité, lui qui a contribué à la reconnaissance de la production de céréales dans la région.

✅ Activités :

- Lettre ouverte aux médias régionaux en juin 2025 pour faire part que l'aide promise par le gouvernement du Québec, à la suite de l'entente convenue avec l'UPA en juin 2024, tardait à venir
- Organisation de la 10^e édition du Colloque Céréales qui se déroulera le 15 janvier 2026 à Rivière-du-Loup ainsi qu'en webdiffusion individuel;
- Participation à la journée provinciale des syndicats affiliés organisée par les PGQ à Drummondville, le 9 décembre 2024



*Firmin Paquet (à droite), récipiendaire du
Prix Réal Fredette 2025*

Président : Francis Caouette
Secrétaire : Éric Pagé

Groupes spécialisés



Les
Producteurs
de lait
du Bas-Saint-Laurent

 **Nombre d'entreprises :** 495 (-13)

Conseil d'administration :

6 novembre, 8 novembre, et 20 décembre 2024;
20 février, 12 mars, 15 avril et 10 juillet 2025

 **Assemblée générale annuelle :** 12 mars 2025

 **Assemblée générale annuelle
des Producteurs de lait du Québec (PLQ) :**
16 et 17 avril 2025

Principaux dossiers :

- Rapports du Comité canadien des approvisionnements du lait et des ententes nationales
- Mise à jour sur la production et le marché
- Situation des approvisionnements
- Commandites de dégustations vins et fromages : Club optimiste de Saint-Pascal (26 octobre 2024), Municipalité de Saint-Clément (8 mars 2025)
- Commanditaire majeur des Terrasses Urbaines de Rimouski
- Coût de production et prix du lait
- Code de pratique et de manipulation des bovins laitiers
- Transport du lait
- Projet de conseil de la promotion laitière des Producteurs de lait du Canada

Activités :

- Tournée d'information et de consultation 2025 : 13 janvier (Le Bic), 15 janvier (Saint-Jean-de-Dieu), 17 janvier (Kamouraska), 21 janvier (Mont-Joli), 22 janvier (Amqui), 23 janvier (Matane), 27 janvier (Dégelis), 28 janvier (L'Isle-Verte) et 11 février (réunion virtuelle)
- Session de formation pour les nouveaux producteurs : 20 novembre 2024 (Rivière-du-Loup), 21 novembre 2024 (Mont-Joli).
- Organisation d'une conférence en collaboration avec les Producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent sur le marché des veaux laitiers croisés de boucherie et sur le contingentement des veaux et des bovins de réforme avant l'encan (2 avril à Mont-Joli et 3 avril à Rivière-du-Loup)



***Tournée d'information à Kamouraska,
le 17 janvier 2025***

Président : André St-Pierre
Secrétaire : Éric Pagé

Groupes spécialisés



Les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent ont poursuivi leur travail en 2024-2025 afin d'améliorer le bien-être des femmes et de familles agricoles de la région. La conciliation travail-famille et la santé psychologique sont demeurées des enjeux sur lesquels le groupe est resté mobilisé.

Régionalement, deux événements majeurs ont marqué la dernière année. D'abord, le rassemblement des membres, tenu le 6 décembre 2024 au Salon des exposants du Pavillon Romuald St-Pierre de Rimouski, a permis de mettre l'accent sur le transfert au féminin vécu à la Bergerie du Faubourg. Deux nouvelles administratrices ont depuis joint le conseil d'administration. Le 15 février, c'était au tour du Gala reconnaissance «Coup de cœur» de faire briller l'agriculture au féminin à l'occasion de sa 15^e édition. Devant 150 personnes rassemblées au Pavillon des Loisirs de Saint-Fabien, huit distinctions ont été décernées, une par MRC du Bas-Saint-Laurent, dont celle de l'Agricultrice de l'année à Mireille Leclerc de la Ferme Jalec et Filles, qui représentera la région lors du gala provincial. Encore aujourd'hui, le gala régional demeure l'événement de financement principal des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent. La prochaine édition aura lieu le 21 février 2026.

Surcharge mentale et travail invisible sont aussi de nouveaux termes qui ont fait éruption dans le vocabulaire des Agricultrices du Québec, dans la dernière année. Le premier, appuyé d'un sondage Léger dévoilé en octobre 2024, a permis de mettre en lumière la surcharge mentale vécue par les agricultrices de la province dans une proportion de 90 %.

Il y a longtemps que les femmes s'investissent sur plusieurs fronts en agriculture : comptabilité, gestion du personnel, ventes, soin des animaux, transformation alimentaire, agrotourisme, entretien de machinerie agricole; cet investissement en temps non rémunéré, appelé « travail invisible », s'ajoute à la charge mentale de nos agricultrices. Le 8 mars, les résultats d'un autre questionnaire étaient dévoilés, permettant cette fois de quantifier ce « travail invisible » à environ 46 h par semaine, pour une moyenne annuelle de 2 392 h, ce qui représenterait un salaire d'environ 45 507 \$.

Visiblement, sur ces enjeux et bien d'autres, les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent ont encore beaucoup de pain sur la planche. Plus présente au niveau provincial en fin d'année, la présidente régionale, Jessie Rioux, demeure mobilisée aux côtés de ses administratrices et promet un retour en force en 2025-2026 au bénéfice de toutes les agricultrices bas-laurentiennes.



Mireille Leclerc nommée « Agricultrice de l'année », lors Gala reconnaissance 2025

Présidente : Jessie Rioux

Groupes spécialisés



**Syndicat des producteurs
forestiers du Bas-Saint-Laurent**

Président : Michel Lepage
Secrétaire : Stéphane Forest

Porte-parole des propriétaires forestiers depuis 67 ans, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBLS) travaille toujours à la recherche de nouveaux marchés, à l'amélioration des prix, mais aussi à faire reconnaître l'importance de la forêt privée dans la région. La défense des intérêts socioéconomiques et environnementaux des producteurs, autant auprès de nos élus que de la population, est la priorité. Il regroupe, à ce jour, environ 8 025 propriétaires de boisés privés sur le territoire bas-laurentien (MRC de La Matanie, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata, ainsi qu'une partie de la MRC d'Avignon).

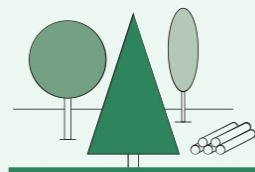
Mise en marché

La dernière année (2024) figure comme 2023 parmi les records du SPFBLS. Notre organisation a enregistré une augmentation de la mise en marché des bois à pâtes, papiers, panneaux et biomasse énergétique, laquelle se chiffrait à 1 369 872 m³s, ce qui représente une somme de 105 800 000 \$, un record. Toutefois, la crise tarifaire sévit depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Trump. À ce jour, des droits tarifaires de 45,19 % sont imposés aux exportations canadiennes de bois d'œuvre. La baisse de la mise en marché des bois est significative en 2025, avec 13 % au 30 août dans le sciage et 8 % dans les pâtes, papiers, panneaux et biomasse énergétique. L'État devra soutenir le secteur forestier durant la crise actuelle, y compris les producteurs forestiers en augmentant l'aide à l'aménagement dans le cadre des programmes existants et dans d'autres outils, tel le projet pilote en services-conseils en génie forestier développé par le Syndicat et l'imposition du taux distinct de taxation municipal pour les lots forestiers.



Président : Michel Lepage
Directeur général : Stéphane Forest

Groupes spécialisés



**Syndicat des
Producteurs de Bois
de la Côte-du-Sud**

Au service de plus de 3 000 propriétaires forestiers de la région, le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud a placé au cœur de ses actions la défense du principe de résidualité ainsi que la protection de la rentabilité des producteurs.

Agence de vente des bois de sciage et de déroulage

Malgré trois pourvois en contrôle judiciaire devant la Cour supérieure du Québec le jugement de l'honorable juge Pierre Soucy est venu confirmer la décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, réaffirmant le feu vert à la mise en œuvre de la mise en marché collective. En parallèle, le Syndicat a entamé un processus de négociation avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), représentant les acheteurs, en vue d'élaborer une convention de mise en marché. Face à d'importants écarts de vision entre les parties, nous avons déposé, en mai 2025, une demande d'arbitrage de cette convention.

**En Côte-du-Sud
LES FORESTIERS
prennent leur
AVENIR EN MAIN**



Transport

Après plus de quatre années de pourparlers, un nouveau contrat de transport a été conclu avec l'Association des transporteurs de bois de la Côte-du-Sud (ATBCS). Ce dernier vise à rétablir l'équité entre les différents trajets, notamment par l'instauration de hausses progressives des taux de transport.

Mise en marché

L'année 2024 a présenté son lot de défis pour la mise en marché du bois. Grâce à ses opérations, le Syndicat est parvenu à limiter l'accumulation de bois sur le territoire, malgré un engorgement important des marchés et un contexte économique difficile lié notamment aux politiques américaines. Notre mobilisation a aussi mené à la mise en place de mesures proactives par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, permettant ainsi de réduire l'impact des chablis sur la rentabilité des forêts privées.

Au terme de l'année 2024, les producteurs de bois de la Côte-du-Sud ont mis en marché un peu plus de 650 000 m³ apparents ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport à 2023. La partie commercialisée par l'Agence de vente a compté pour 18,19 % des quantités totales transigées, alors qu'une proportion de 81,81 % a été dirigée au sciage par les producteurs.

Président : Pierre Lemieux
Directeur général : Louis-Joseph Roy

Quelques réalisations de la TCBBSL en 2024-2025

La Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent rassemble les partenaires du secteur bioalimentaire dans le but d'identifier les enjeux importants, d'élaborer des solutions collectives et de mettre en place des projets pour le Bas-Saint-Laurent bioalimentaire.



Table de concertation
bioalimentaire
du Bas-Saint-Laurent

Promotion du secteur



Les institutions mangent local!
Campagne de communication sur
l'approvisionnement local des institutions



mon-panier.ca
Promotion de l'agriculture
soutenue par la communauté



J'aime mon marché
Deuxième campagne de publicité sur les
marchés publics à la télé et sur les médias
sociaux

Projets structurants collectifs



Coupons nourriciers
Élaboration du programme
en vue d'un projet pilote à
l'été 2025



**Le Gergoir,
parcours d'incubation**
Accompagnement
de 16 jeunes entreprises agricoles



**Étude de faisabilité sur la
mise en marché collective de
légumes d'hiver biologiques**



Essais variétaux
Deuxième phase
d'expérimentation
de cultivateurs destinés
au marché
institutionnel

Activités de transferts de connaissances



**La transformation
alimentaire: pour y voir
plus clair**
Coorganisation de
l'évènement



**Journée d'échange sur la
mise en marché des
grains biologiques**
Coorganisation



**L'accès des terres au
Bas-Saint-Laurent**
Conférences et ateliers



**Coorganisation de la
journée acéricole 2025**



L'ARTERRE

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève identifiée, l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole du Québec.

Les scénarios d'établissements possibles sont souvent très diversifiés :

- Le démarrage de nouvelles entreprises par l'acquisition ou par la location d'actifs
- Des partenariats d'affaires pour l'exploitation ou pour l'acquisition
- L'identification d'une relève potentielle ou d'un cédant pour le transfert d'une entreprise agricole

Les services de maillage s'adressent aux clientèles suivantes :

- Les aspirants agriculteurs qui veulent s'établir en agriculture, qu'ils soient issus du milieu agricole ou non
- Les producteurs agricoles n'ayant pas de relève qui souhaitent se retirer et qui veulent assurer la continuité de leur entreprise par l'exploitation de leurs actifs par une relève
- Les propriétaires fonciers qui souhaitent valoriser leurs terres et leurs actifs

Au cours des sept dernières années, au Bas-Saint-Laurent, plus de 450 aspirants et propriétaires ont contacté L'ARTERRE, permettant de réaliser plus de 40 jumelages aux ententes et productions toutes plus diversifiées les unes des autres. Par l'établissement de 25 jeunes familles sur le territoire qui ont participé au démarrage de 19 nouvelles entreprises, le service a contribué à la vitalité et l'occupation du territoire bas-laurentien. De plus, L'ARTERRE a permis d'éviter le démantèlement de 12 entreprises et de laisser l'équivalent de 7 260 acres en terre dans les mains de la relève agricole.

Vous êtes propriétaire d'actifs agricoles et vous aimeriez les valoriser par le biais d'un projet de relève agricole? Vous êtes un propriétaire d'entreprise qui souhaitez la voir se perpétuer, tout en donnant la chance à une relève de vivre de l'agriculture? Vous êtes une relève qui avez le rêve de vous établir en agriculture? L'ARTERRE est là pour vous! Contactez-nous, nos services sont offerts gratuitement par deux agents de maillage (est et ouest du Bas-Saint-Laurent), et ce, grâce au regroupement des huit MRC.



Jonathan Gagné Lavoie
Secteur Est
La Matanie, La Matapédia,
La Mitis, Rimouski-Neigette
1 833 318-2560
jonathan.bsl@arterre.ca

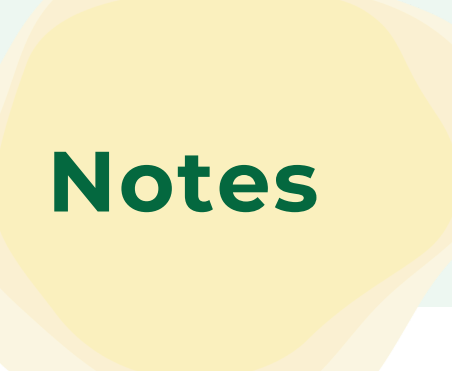
Jean-Philippe Mainville
Secteur Ouest
Kamouraska, Rivière-du-Loup,
Témiscouata, Les Basques
1 833 551-7651
jean-philippe.bsl@arterre.ca



Personnel de la Fédération régionale

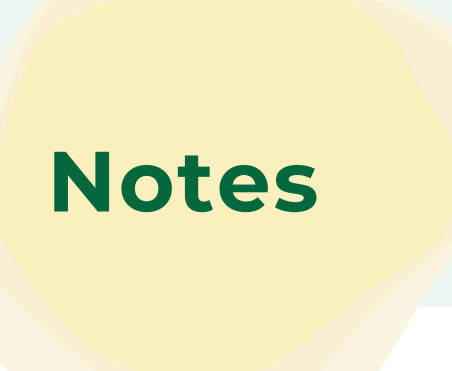
30 septembre 2025

Nom	Fonction
Claire P. Beaulieu	Direction régionale
Manuella Blirando	Directrice des ressources humaines et coordonnatrice du Centre d'emploi agricole
Gina Guy	Directrice des services financiers, techniques et informatiques
Yan Gosselin	Directeur des services aux producteurs et du développement régional
Mathieu Bernier	Directeur en fiscalité
Brigitte Bond	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Isabelle Bourgault	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Stéphanie Bourget	Secrétaire
Julien Brochu	Comptable services fiscaux
Guy Dionne	Conseiller administratif
Nadia Donohue	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Daniel Gaudreault	Technicien spécialisé en comptabilité et fiscalité
Louise Langelier	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Martin Lavoie	Conseiller en comptabilité et fiscalité
Sindy Lévesque	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Christine Pelletier-Proulx	Assistante-comptable
Evelyne Castonguay	Technicienne à la main-d'œuvre
Lynda Deschênes	Conseillère en vie associative et secrétaire de groupes spécialisés
Chantale Dubé	Conseillère en aménagement du territoire, environnement et faune
Vincent Dupont	Conseiller en vie associative et préventionniste
Mylène Gagnon	Conseillère en vie syndicale, aménagement du territoire, agroenvironnement, commercialisation et secrétaire de groupes spécialisés
Micheline Garon	Conseillère en vie associative et secrétaire adjointe de groupes spécialisés
Lorraine Lizotte	Adjointe administrative
Dany Bérubé	Secrétaire à la vie syndicale et en comptabilité et fiscalité
Ousmane Ndiaye	Conseiller en vie syndicale et répondant en formation agricole
Cathy Ouellet	Secrétaire à la vie syndicale
Éric Pagé	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
Maxime Paradis	Conseiller en communications et vie associative
Marc Tétreault	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés



Notes

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Notes

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

